



Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

☎ avenue des Combattants, 24, 1340 OTTIGNIES ☎ 010.42.00.50
Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 BRUXELLES
☎ Compte 210-0678220-48 - www.ufapec.be. - E-mail : info@ufapec.be

**Les jeunes face aux crises : l'émergence d'une génération
« Tanguy » ?**

« Pas question de lancer dans le siècle un petit d'homme sans le barder d'atouts et de diplômes comme autant d'armures contre le hasard. »

Pascal Bruckner

TENAERTS Marie-Noëlle
Sociologue, chargée d'études et d'analyses
Etude Ufapec 2009 n°16

Table des matières

Introduction	4
Méthode et démarches de recherche	4
PARTIE I : Entre l'adolescent et le jeune adulte... de qui parle-t-on ?	7
Définition de l'objet théorique.....	8
Les jeunes adultes.....	8
Une transition de plus en plus longue.....	11
Des différences genrées	11
Autonomie versus hétéronomie	13
PARTIE II : Les effets de la contingence	15
Contingence historique et économique	15
Dans les sociétés préindustrielles	16
Dans les sociétés modernes	16
De la synchronisation à la désynchronisation des seuils de passage	17
Sur les jeunes	18
Sur la formation	19
Les effets de contexte	20
Le milieu urbain et ses spécificités : pôle d'attractivité.....	20
PARTIE III : Les jeunes, la formation et l'insertion.....	21
Système de formation et particularités	21
Diplômes et surenchères des diplômes.....	22
Ancrage culturel : le diplôme	23
L'insertion socioprofessionnelle des jeunes.....	26
Les emplois précaires	32
Les politiques du marché du travail : des aides ?	33
PARTIE IV : Cohabitations intergénérationnelles ou Tanguy vit encore à la maison... ..	36
Parents... obligations légales	36
Objectifs stratégiques ?.....	37
Une aide en nature	37
PARTIE V : Indépendances, autonomie ?	40
L'indépendance financière ?	40
L'indépendance résidentielle... Au revoir Tanguy ?	41

Conclusions	45
Bibliographie	46
Ouvrages et publications spécialisés	46
Articles	46
Sites Internet consultés/ articles en ligne	48

Introduction

Depuis la sortie du film d'Etienne Chatiliez, le phénomène auquel nous nous attachons a pris un nom. En effet, les jeunes qui restent de plus en plus longtemps chez leurs parents, soit aux études, soit dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle sont désormais appelés des « Tanguy ». Cela signifie, dans le vocabulaire populaire, des jeunes qui restent chez leurs parents et qui éprouvent certaines difficultés (objectivables dans de nombreux cas) à quitter le domicile familial. Si l'expression fait sourire, chez les jeunes, elle ne fait pas pour autant l'unanimité. Être appelé, caractérisé « Tanguy » a un sens péjoratif qui stigmatise les jeunes dans une position qui semble être relativement confortable pour eux mais qui exacerbent les difficultés propres à l'entrée dans la vie « d'adulte ». Andréa Réa et Carla Nagels posent une question à laquelle nous tenterons de répondre dans cette étude : « qu'offre-t-on à nos jeunes pour quitter la jeunesse ? »¹ Pour ce faire, nous développerons un argumentaire ventilé en différents points : tout d'abord, nous tenterons de définir notre objet d'étude : entre l'adolescent et le jeune adulte, de qui parle-t-on ? Ensuite, nous développerons les incidences du contexte historique et géographique sur les jeunes d'aujourd'hui. Être jeune dans un milieu urbain ou dans un milieu rural change les données de manière presque radicale en ce qui concerne le rapport entre l'autonomie et, son opposé, l'hétéronomie. De même, chercher un emploi en période de crise ou de croissance économique semble relever du défi. Par la suite, nous aborderons le point concernant la formation et l'insertion socioprofessionnelle. Enfin, dans nos dernières lignes, nous étudierons les effets de la cohabitation intergénérationnelle et de la décohabitation résidentielle, spécifique à notre objet d'étude.

Méthode et démarches de recherche

Pour la réalisation de cette étude, nous avons privilégié l'approche de la sociologie compréhensive, propre à Max Weber et à Dilthey. A partir de la problématique énoncée « en quoi les crises multiples que nous connaissons dans la conjoncture actuelle, favorisent-elles l'émergence d'une génération Tanguy (en référence au film d'Etienne Chatiliez) », nous avons formulé un ensemble d'hypothèses, relatives aux dimensions abordées dans l'étude. Ces hypothèses ont permis de donner une direction, d'orienter les lectures pour infirmer ou confirmer ce qui avait été formulé lors de la démarche exploratoire. Ces dernières ont facilement été regroupées en autant de dimensions que recouvrait le phénomène auquel nous nous attachons : la dimension socioculturelle ; la dimension économique ; la dimension politique et enfin, la dimension spatiotemporelle. Nous noterons que les hypothèses sont loin d'être exhaustives. Elles constituent une étape cruciale dans la recherche et permettent au lecteur de suivre l'étude depuis les prémisses de la recherche.

¹ REA A., NAGELS C., « Jeunes à perpète... Génération à problèmes ou problème de générations ? » in Ville Ecole Intégration, Diversité, n°154, septembre 2008, p. 208

Dimension socioculturelle

La dimension socioculturelle comprend tous les éléments qui ont un rapport étroit ou non avec une spécificité culturelle propre à une société donnée.

- Les relations entre générations étant moins conflictuelles, les jeunes restent davantage à la maison ;
- C'est notre modèle culturel qui influe directement sur l'allongement des études avec la suprématie des diplômes ;
- Les exigences pour entrer sur le marché de l'emploi sont de plus en plus grandes ;
- Les jeunes sont de plus en plus exigeants pour entrer sur le marché de l'emploi (salaire attractif, contrats non précaires, poste à responsabilités, etc.) ;

Dimension économique

La dimension économique quant à elle, recouvre les facteurs d'incidence relatifs au pouvoir d'achat des jeunes mais également le système économique dans son ensemble et la manière dont il est régulé, en lien avec notre objet d'étude.

- Les difficultés matérielles ne permettent pas l'émancipation des jeunes ;
- La spéculation immobilière amène les jeunes à rester chez leurs parents le plus longtemps possible ;
- Les effets de la crise se font sentir sur la confiance des jeunes dans leur avenir ;

Dimension politique

La dimension politique comprend les décisions prises à différents niveaux de pouvoir. C'est en quelque sorte le pôle décisionnel et les incidences qu'il peut avoir sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par exemple.

- Les emplois précaires contraignent les jeunes à rester chez leurs parents ;
- Le système de formation et le marché de l'emploi ne sont pas en adéquation ;

Dimension spatiotemporelle

La dimension spatiotemporelle est relative d'une part, à l'espace. Autrement dit, le cas étudié dépend des facteurs spatiaux : que l'on habite à la ville ou à la campagne n'aura pas les mêmes conséquences. A une autre échelle, le phénomène étudié est propre à nos sociétés contemporaines post-industrielles et ne pourrait pas être étudié dans d'autres pays. D'autre part, la dimension temporelle pose la question de la contingence : il aurait pu en être autrement, c'est un ensemble de faits ou d'évènements historiques qui conduisent à observer un tel phénomène aujourd'hui.

- Les jeunes qui habitent à la campagne sont plus enclins à quitter ;
- Les jeunes misent avant tout sur la sécurité matérielle ;

- Les jeunes ne peuvent, à l'heure actuelle, se payer un logement indépendant dans les grandes villes à grosses pressions foncières ;
- Les diplômes accumulés sont un moyen de s'assurer de l'emploi futur ;
- Notre système favorise la prise en charge des jeunes par les parents ;
- La démocratisation culturelle a fait perdre du poids aux diplômes ;
- Il est important, à l'heure actuelle, de posséder plusieurs diplômes et spécialisations pour trouver de l'emploi ;
- Les représentations sur les filières de formation exacerbent l'inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi.

Nous tenons à avertir le lecteur quant aux documents recensés dans cette étude. La complexité de notre Etat belge et ses divisions régionales, communautaires, etc. ont eu une incidence dans la récolte de matériaux. En effet, certaines données seront réparties par Communautés alors que d'autres le seront par Région. Nous prions donc le lecteur de prendre du recul pour ces données et de se faire lui-même une idée de ce que peut être la génération Tanguy. Nous ne prétendons pas dans ces lignes de vous donner des chiffres généralisant et universalisant le phénomène mais bien de comprendre (et nous insistons sur ce terme) ce à quoi les jeunes sont confrontés dans une société complexe et toujours en constante mutation et de voir quels sont les régimes de légitimation ou de justification qu'ils invoquent.

PARTIE I : Entre l'adolescent et le jeune adulte... de qui parle-t-on ?

Avant de pouvoir aborder les multiples facettes du régime de justification du « Tanguy », il est nécessaire de définir, avec le plus de précisions possibles, la catégorie de personnes touchées par le phénomène. Il s'agira ainsi de préciser notre objet d'études. La catégorie « jeunes » est imprécise, elle couvre une large période de la vie et est difficile à contourner. Pour le sociologue Vincenzo Cicchelli, « à partir de l'adolescence, et tant que l'individu appartient encore à sa famille d'origine, la socialisation familiale doit être entendue comme un processus d'insertion des plus jeunes au sein des générations, processus dans lequel les parents autant que leurs enfants s'engagent dans un partenariat complexe exigeant un fort soutien réciproque »². Mais cette période s'allonge en fonction de diverses variables (que nous aborderons par la suite) et tend à complexifier l'analyse de cette génération de passage.

En effet, les frontières de la jeunesse sont floues et ambiguës : les définitions administratives ou statistiques concernant les frontières d'âge sont arbitraires. La jeunesse n'est plus délimitée de manière aussi nette qu'elle ne l'était auparavant, par exemple par la puberté comme marqueur d'entrée dans la vie adolescente et comme le mariage ou le service militaire pour en sortir. C'est pour cette raison que, pour le sociologue français, Pierre Bourdieu, le terme jeunesse en vient « à subsumer³ sous un même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun »⁴. Pour Olivier Galland, sociologue français spécialisé en sociologie de la jeunesse, il est tout à fait possible d'analyser la catégorie des jeunes-adultes si l'on considère comme un passage à l'âge adulte et non pas comme un objet figé⁵. Pour lui, la jeunesse est relative à des passages sur plusieurs registres : passage de l'école au travail, passage de la famille d'origine à celle que le jeune va lui-même fonder⁶. Le terme de « passage » inclut les conditions sociales, matrimoniales et professionnelles. Dans la même veine, Cicchelli nous renseigne sur la finalité de cette terminologie, « il s'agit de nommer une situation que le temps « adolescent » ou « jeune » ne peuvent suffisamment décrire, en proposant une approche fondée sur l'étude des interdépendances entre les générations »⁷. Catherine Villeneuve-Gokalp, justifie ce choix méthodologique par « la diversité des situations intermédiaires entre habiter chez ses parents et

² CICHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 12

³ Figure de style, fait de considérer une chose comme faisant partie d'un tout

⁴ BOURDIEU P., « La jeunesse n'est qu'un mot » in BOURDIEU P., « Questions de sociologie », Editions de Minuit, Paris, 2002

⁵ GALLAND O., « La jeunesse : un passage. Une notion aux contours incertains » in « Précarités et entrées dans la vie », Revue française de sociologie, XXV, n°1, Paris, 1984, pp. 49-66 (extraits)

⁶ GALLAND O., « L'entrée des jeunes dans la vie adulte » in « Problèmes politiques et sociaux », dossiers d'actualité mondiale, coll. La Documentation française, n°794, décembre 1997

⁷ CICHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 5

s'installer dans un autre logement autorise une certaine gradation des concepts susceptibles de recouvrir la notion de départ »⁸.

Définition de l'objet théorique

Pour Vincenzo Cicchelli, pour comprendre la jeunesse contemporaine, il est nécessaire d'aborder la question soulevée par l'ensemble de paradoxe du même auteur. Pour ce sociologue, « le premier paradoxe est que les âges peuvent être décrits à travers des catégories de plus en plus fines alors que ce qui les distingue tend à se brouiller. Le deuxième paradoxe : encadrée par des institutions ou des instances de tutelle ou de médiation, l'entrée dans l'âge adulte s'accomplit par une individualisation des trajectoires biographiques. Le troisième paradoxe : les jeunes sont de plus en plus assignés par des adultes à une institution « d'apesanteur sociale », bien qu'on leur demande de faire preuve au cours d'une très longue période de maturité et de responsabilité »⁹. D'après Cicchelli cette phase qui tend à perdurer peut avoir des incidences sur les jeunes « considéré comme potentiellement inhibant, l'allongement de la dépendance est accusé de maintenir dans la jeunesse des individus qui devraient déjà être des adultes »¹⁰.

Il n'y a plus une jeunesse presque homogène en termes de statuts et d'activités de socialisation mais bien une exacerbation des iniquités entre les jeunes. Pour Olivier Galland « l'écart entre ces différentes jeunesses s'est probablement accru. L'allongement vécu par les uns est le résultat d'une exclusion de plus en plus durable du marché du travail, tandis que les seconds parviennent, après une période de tâtonnements et d'expérimentation, à faire coïncider leur projet avec un statut social et professionnel (...) Cet écart grandissant entre les générations est toutefois en partie compensé par l'exercice d'une solidarité familiale qui ne semble pas s'être démentie : les parents hébergent plus longtemps leurs grands enfants lorsque ces derniers rencontrent des difficultés professionnelles, ils les aident matériellement et financièrement au moment de leur installation, ils leur rendent de multiples services après celle-ci.»¹¹. Les jeunesses se vivent donc différemment selon les catégories évoquées plus haut. Par ailleurs, nous reviendrons sur les points de la solidarité intrafamiliale dans les lignes qui suivent.

Les jeunes adultes

Jean-Claude Chamboredon (en 1966) nous apporte une réflexion d'intérêt à propos de la différenciation rapide qu'il peut y avoir au sein de ce que l'on appelait autrefois la jeunesse. « A côté des avenir déterminés - chez les jeunes

⁸ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 62

⁹ CICCHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 5

¹⁰ CICCHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 5

¹¹ GALLAND O., « L'entrée des jeunes dans la vie adulte » in « Problèmes politiques et sociaux », dossiers d'actualité mondiale, coll. La Documentation française, n°794, décembre 1997

des classes populaires par la mise au travail rapide, chez les jeunes de classe bourgeoises par la prolongation des études vers l'enseignement supérieur-, c'était sans doute chez les jeunes des classes moyennes que l'indétermination de l'avenir professionnel pouvait entraîner l'adhésion la plus nette au modèle adolescent. (...) Chez ces mêmes jeunes des classes moyennes, l'indétermination dépasse aujourd'hui la phase de « transition scolaire » dont la prolongation avait constitué le support majeur de diffusion du « modèle adolescent » dans les années 60. Par ailleurs, la vision de l'avenir des jeunes des classes populaires ou, du moins, de la partie d'entre eux la plus démunie en titres scolaires est, elle aussi, bouleversée par la remise en cause du caractère spontané et pour ainsi dire automatique de l'insertion professionnelle et de l'entrée dans le monde des adultes au sortir de l'école. (...) La phase d'indétermination propre à « la jeunesse » tend donc à s'élargir à des couches qui la connaissaient peu auparavant et à se déplacer de la période scolaire à la période de démarrage de la vie professionnelle »¹². On remarque donc dans ces lignes l'importance du contexte historique et des changements qui se sont opérés ces dernières décennies.

Pour Olivier Galland, « les formes de cette jeunesse prolongée demeurent très différentes selon les catégories de jeunes et les motifs qui expliquent leur comportement de report. A une prolongation subie par ceux -surtout des garçons- qui disposent des plus faibles atouts scolaires s'oppose une prolongation plus maîtrisée par ceux qui ont poursuivi des études supérieures. Les premiers restent chez leurs parents tandis que les seconds connaissent des formes de vie partiellement ou totalement extérieures à la famille : vie solitaire ou entre amis, « double vie » des étudiants rentrant chez les parents le week-end mais disposant d'un logement indépendant durant la semaine »¹³. On retrouve de cette manière la dualité qui s'opère au sein de la jeunesse.

L'expression « jeune-adulte » a ainsi des vertus heuristiques¹⁴, car, comme le souligne Cicchelli, « elle entend se saisir de l'allongement de l'interdépendance entre les générations afin d'analyser :

- l'historicité des systèmes de socialisation des jeunes dans la longue durée (reconstruction d'un modèle)
- la façon dont les jeunes adultes se construisent, en tant qu'individus autonomes, tout en continuant d'appartenir à leurs familles d'origine et en étant encadrés par des instances de socialisation. (Dialectique entre autonomie et hétéronomie)
- repenser le rapport à l'âge adulte de façon relationnelle »¹⁵. Pour Cicchelli (...) on définit inévitablement l'âge adulte comme un aboutissement statutaire, caractérisé par la fin des études, l'entrée dans le marché du

¹² CHAMBOREDON J.-C. cité par GALLAND O., « La jeunesse : un passage. Une notion aux contours incertains » in « Précarités et entrées dans la vie », Revue française de sociologie, XXV, n°1, Paris, 1984, pp. 49-66 (extraits)

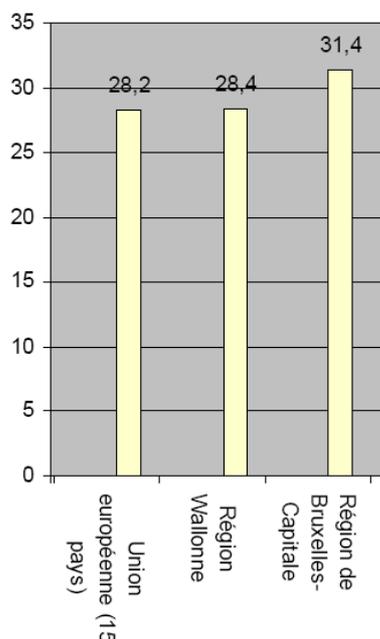
¹³ GALLAND O., « L'entrée des jeunes dans la vie adulte » in « Problèmes politiques et sociaux », dossiers d'actualité mondiale, coll. La Documentation française, n°794, décembre 1997

¹⁴ Heuristique : Relatif à la recherche scientifique.

¹⁵ CICHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, pp. 5-6

travail, le départ du domicile parental, la mise en couple, la naissance des enfants »¹⁶.

Fig. Part des jeunes (15-29 ans) dans la population (15-64 ans)¹⁷
(L'axe vertical représente le pourcentage)



Sur ce graphique, nous pouvons clairement distinguer que la part des jeunes recouvre une large fraction de la population. Statistiquement, cette période commence à 15 ans, ce qui correspond en Belgique à la fin de l'obligation scolaire à temps plein. Le graphique permet de visualiser la proportion de jeunes par rapport à la population totale. En région wallonne, la proportion de jeunes est légèrement supérieure à la moyenne européenne. Il n'est pas étonnant de voir que la proportion de jeunes est plus importante sur le territoire de Bruxelles-capitale : notamment par le fait que de nombreux jeunes s'y installent pour leurs études et y restent en quête d'emploi.

Et le constat est de plus en plus alarmant... A la une du « Soir » du week-end du 5 et 6 septembre 2009, on retrouve le gros titre suivant : « Emploi : l'automne sera très rude pour les jeunes »¹⁸. Les effets de la crise font désormais plus de victimes chez les jeunes, ils seraient près de 52 000 à chercher un emploi.

¹⁶ CICCHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 13

¹⁷ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007

¹⁸ « Emploi : l'automne sera très rude pour les jeunes » in « Le soir », 5-6 septembre 09, p. 1

Une transition de plus en plus longue...

Entre l'adolescence et le statut adulte, le passage qu'essaient de franchir les jeunes est de plus en plus long. Pour Catherine Villeneuve-Gokalp, les variables dépendent d'autres facteurs : « les variations de l'âge au départ et à l'indépendance dépendent des caractéristiques familiales, sociales et économiques des individus. L'arbitrage entre poursuivre ses études ou les arrêter et celui entre partir ou rester sont imbriqués. Ils dépendent à la fois des jeunes et de la volonté ou la possibilité de leurs parents de les aider pécuniairement »¹⁹. Pour cette auteure, la stabilité de l'âge à la décohabitation s'explique par le rapide développement de l'aide des parents qui a permis à un plus grand nombre d'enfants de partir avant d'être financièrement indépendants. Nous retiendrons donc l'importance de l'intervention des parents comme facteur primordial dans la mutation des jeunes. Pour Olivier Galland, sociologue français, qui se rapproche très fort de la thèse défendue par Bourdieu « la variation de comportement selon le niveau de formation est très forte et les diverses formes de prolongation de la jeunesse concernent donc des catégories de jeunes bien différentes »²⁰. On admettra sans aucun doute qu'il n'y a pas une jeunesse homogène recouvrant des étapes, des passages que chacun des jeunes franchit au même moment pendant la même période.

Pour Villeneuve-Gokalp, il n'y a pas de date butoir, de moments précis où les jeunes quittent le domicile familial : « Il est difficile de dater précisément un départ quand les jeunes quittent leurs parents progressivement, en habitant en partie chez eux, en partie ailleurs. Deux définitions fournissent des repères permettant cependant de décrire avec une précision suffisante le processus d'accès à l'indépendance. Premier repère : coïncide avec le premier départ (ou départ dans un logement personnel). L'installation est de plus de six mois d'affilée dans un logement distinct de celui de ses parents et qui lui permet de vivre de manière autonome. Le deuxième repère : indépendance résidentielle, installation dans un logement indépendant, à la charge du jeune lui-même ou de son conjoint, ou mis à disposition par son employeur »²¹. Nous aborderons successivement ces deux repères dans la suite de notre étude.

Des différences genrées

Les jeunes sont différenciées selon différents critères et le genre en est un autre. Les garçons et les filles n'ont pas tout à fait les mêmes jeunes, le passage n'est pas toujours aussi long. Mais qu'est-ce qui peut bien différencier pour arriver au constat de Catherine Villeneuve-Gokalp, « aux mêmes âges, les femmes connaissent aussi fréquemment une situation résidentielle transitoire, mais, plus précoce que les hommes, elles sont près de deux fois plus nombreuses à

¹⁹ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 66

²⁰ GALLAND O., « Désynchronisation des seuils de passage », in Sociologie de la jeunesse, Armand Colin, Paris, 2001, p. 32

²¹ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 62

avoir acquis leur indépendance résidentielle »²². A partir de cette affirmation, nous pouvons relever quelques hypothèses tangibles : les femmes font en général des études plus courtes, occupent davantage des postes « précaires » (temps partiels, intérim, etc.), elles se mettent en couple avec des hommes un peu plus vieux, etc. Pour Catherine Villeneuve-Gokalp, « la décision de rester au-delà de 26 ans pour les hommes et de 24 pour les femmes résulte d'un arbitrage entre les avantages et les inconvénients du foyer familial, dans lequel interfère les relations entre parents et enfants, l'activité ou la situation professionnelle du jeune, la structure, le milieu social et les revenus de sa famille, le lieu de résidence de ses parents »²³.

Pour Olivier Galland, « le modèle féminin est plus précoce d'environ deux ans dans les étapes familiales et résidentielles. Par ailleurs, l'ensemble de la phase de transition est plus courte chez les garçons : la moitié des filles vit une phase de transition inférieure à 6 ans. De plus, l'enchaînement des seuils est un peu différent. La décohabitation familiale survient, chez les filles, beaucoup plus rapidement après la fin de la scolarité que dans le modèle masculin. Et elle est nettement dissociée de l'accès à un emploi stable. Des différences dans les manières d'entrer dans la vie adulte se maintiennent entre les deux sexes : les garçons doivent s'établir professionnellement avant de s'engager dans la vie familiale, alors que cette contrainte joue beaucoup moins pour les filles qui peuvent accéder au statut adulte directement par le couple ou le mariage »²⁴. Galland note toutefois des distinctions dans la formation suivie : cette dernière a une incidence logique sur l'arrivée des enfants, plus précoce ou plus tardive, en fonction des études poursuivies. « Chez les filles, la durée de la transition vers l'âge adulte est peu différenciée selon le niveau de formation car les âges d'entrée dans la vie familiale varient en proportion de l'âge de fin d'études : les jeunes filles les moins bien formées ont en moyenne leur premier enfant beaucoup plus tôt que celles qui ont poursuivi leurs études »²⁵. Un autre point à prendre en considération dans le développement est celui de Mini et Meron qui analysent davantage l'insertion socioprofessionnelle. Ces auteurs remarquent que l'activité féminine augmente « (...) à ces âges (20 ans), huit femmes sur dix sont aujourd'hui actives. L'arrivée des enfants est devenue plus tardive et elle s'accompagne moins souvent qu'auparavant d'un arrêt durable de l'activité professionnelle de la mère »²⁶. Les légitimations invoquées par les femmes émanent souvent du registre de l'accomplissement personnel : j'ai besoin de travailler parce que j'ai besoin de me sentir utile et indépendante en même temps qu'elles conjuguent leur réalisation d'elle-même avec la nécessité financière d'un deuxième revenu ou d'un revenu unique.

²² VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Economie et Statistiques*, n°337-338, 7/8, 2000, p. 62

²³ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Economie et Statistiques*, n°337-338, 7/8, 2000, p. 77

²⁴ GALLAND O., « Désynchronisation des seuils de passage », in *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 2001, p. 32

²⁵ GALLAND O., « Désynchronisation des seuils de passage », in *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 2001, p. 32

²⁶ MINI C., MERON M., « L'emploi des jeunes : plus tardif et plus instable qu'il y a 20 ans », in « Trouver un emploi, une transition plus longue et plus incertaine », *Données sociales 1996 : la société française*, INSEE, Paris 1996, pp. 157-163

Autonomie versus hétéronomie

Suivant la définition forgée par André Gorz à partir des travaux de Jürgen Habermas et d'Ivan Illich, l'hétéronomie peut être définie comme un mode d'inscription négatif du sujet dans le monde social, coordonné de l'extérieur par une organisation préétablie et opposée à l'autonomie²⁷. Le jeune-adulte est confronté au principe dialogique : entre hétéronomie et autonomie, entre l'état d'extrême dépendance jusqu'à l'indépendance complète. Pour Cicchelli, « l'injonction à l'autonomie se révèle être d'abord une norme sociale prégnante. Elle a contribué à l'avènement de la modernité et a été, à son tour, l'un de ses aboutissements »²⁸. Pour Marcel Mauss et Louis Dumont, « la question de l'autonomie est liée au fait que l'individu devient une catégorie de jugement, la catégorie « éthico-psycho-logique de la personne »²⁹. François de Singly propose une précision des termes employés. Pour ce sociologue « schématiquement, l'autonomie renvoie à l'idée que l'individu se donne lui-même ses propres règles tandis que l'indépendance est un état dans lequel se trouve l'individu lorsqu'il dispose de ressources (économiques notamment) suffisantes pour être libre de nouer des liens avec qui il veut. Idéalement, la « prescription sociale » veut que dans les sociétés modernes, un individu doive être autonome et indépendant. Cet objectif est difficilement atteint, une dimension peut l'être sans que l'autre le soit »³⁰. Nous reviendrons sur ce point par la suite. Il est donc primordial de garder cette définition dans la compréhension des étapes successives auxquelles les jeunes adultes sont confrontés.

Pour Olivier Galland, il existe trois critères qui permettent de caractériser « l'accès à l'indépendance » :

- l'occupation d'un emploi stable ;
- l'accès à un logement qui n'est plus payé par les parents ;
- l'installation en couple.

Martine Fournier illustre cette définition : « un quart des jeunes nés dans les années 50 (tous niveaux de diplômes confondus) accédaient aux trois avant 22 ans. Ce n'est plus le cas que de 8% des jeunes nés à partir des années 70. La prolongation d'une situation de dépendance, surtout chez les garçons, s'est accrue sans cesse depuis les années 70 : la probabilité d'accéder aux trois critères tourne aujourd'hui en moyenne autour de 28 ans (même si les filles quittent plus tôt le nid familial, la mise en couple se fait de plus en plus tard dans les deux sexes -26-27ans- et l'âge de la première naissance n'a cessé de reculer depuis la fin du baby-boom »³¹.

²⁷ GORZ A., « Métamorphoses du travail, quête du sens : critique de la raison économique », Paris, Galilée, 1988, p. 49

²⁸ CICCHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 9

²⁹ MAUSS cité par CICCHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 9

³⁰ De SINGLY F., « Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune », Armand Colin, coll. Essais et Recherches, Paris, 2005, p. 156

³¹ FOURNIER M., « Tableaux de jeunesse », in Sciences Humaines n°127, mai 2002

Pour Cicchelli, il n'est pas si simple de donner des critères à accomplir pour parvenir au statut « d'autonome », selon cet auteur « malgré son inscription historique, l'usage que les acteurs sociaux font de l'autonomie n'est pas assimilable à une réponse linéaire à la norme, même si elle est souvent considérée comme un idéal à atteindre. Le sens social de cette notion se complexifie lorsque les individus sont aux prises avec le travail d'accomplissement de soi par la médiation d'un autrui significatif. Pour cette raison, il faut considérer l'autonomie, d'un point de vue relationnel, comme une interaction entre un individu et un autre individu, un groupe d'individus ou une institution »³². Cicchelli apporte de cette manière l'autonomie non pas comme une « rupture » du lien de dépendance avec la parentalité mais comme la simple et complexe affirmation de soi. En donnant davantage de précisions, Cicchelli poursuit son raisonnement : « Travailler sur les jeunes qui dépendent de leurs parents permet de trouver un commun dénominateur à la définition d'autonomie : c'est une perception positive et irremplaçable de soi, vers laquelle l'individu tend, en s'astreignant à un travail de déchiffrement de soi et de son entourage. Elle ne peut toutefois être comprise sans son contraire, l'hétéronomie, le deuxième pôle d'une dimension conceptuelle »³³.

³² CICHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, pp. 10-11

³³ CICHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 11

PARTIE II : Les effets de la contingence

Paraphrasant Andréa Réa et Carla Nagels, « la jeunesse est une construction sociale qui varie dans le temps et dans l'espace »³⁴. Nous retrouvons donc les incidences de deux dimensions : la dimension sociohistorique et la dimension spatiotemporelle. Dit autrement, sous les effets du contexte historique, sous les effets des lieux (milieu rural ou milieu urbain, bien que la distinction ne soit plus aussi nette qu'autrefois) les jeunes ne sont pas confrontés aux mêmes réalités.

Les changements opérés au cours de ces dernières décennies ne pouvaient être sans effets sur la durée du passage entre l'adolescence et le statut d'adulte. L'industrialisation, l'urbanisation, la démocratisation culturelle, etc. ont eu des impacts non négligeables dans la prise en compte du phénomène que nous étudions. Pour Cécile Van de Velde, « les mutations contemporaines des parcours de vie invitent ainsi à un renversement de perspective, sinon de paradigme, dans la façon de penser la jeunesse. Elle n'est plus cette catégorie fixe aux frontières précises, encadrant un sas transitoire entre la fin de l'adolescence et une stabilité professionnelle et conjugale aujourd'hui incertaine »³⁵. On remarque ici l'apparition du terme incertain. L'insertion socioprofessionnelle n'est plus la même que celle qu'on connu nos prédécesseurs pendant les Trente Glorieuses et leurs certitudes d'autrefois dans la recherche d'un emploi et du mariage. Pour Olivier Galland, « la prolongation des études et l'allongement de la transition professionnelle sont deux causes « mécaniques » de l'accès plus tardif au statut d'adulte. Mais celui-ci obéit également à des déterminations de nature plus culturelle : la vie en couple, par exemple, est repoussée à un âge plus avancé, même par les jeunes qui occupent un emploi. La vie familiale à laquelle on accédait autrefois sitôt qu'on occupait un statut économique est aujourd'hui différée par ceux qui ont pourtant les moyens de s'établir »³⁶.

Contingence historique et économique

Nous verrons, dans les lignes qui suivent, quelques événements déterminants dans la conception du passage d'adolescence à l'adulte. Cicchelli, par exemple, nous renseigne sur les changements opérés entre les sociétés préindustrielles et les sociétés modernes. Pour lui, c'est l'autonomie comme norme sociale qui n'a plus la même force d'obligation qu'autrefois. Les jeunes ne sont plus pressés de se marier et de construire leur propre famille au sein d'une habitation qui leur est propre.

³⁴ REA A., NAGELS C., « Jeunes à perpète... Génération à problèmes ou problème de générations ? » in Ville Ecole Intégration, Diversité, n°154, septembre 2008, p. 208

³⁵ VAN DE VELDE C., « Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe », coll. Le lien social, Presses universitaires de France, Paris, 2008, p. 7

³⁶ GALLAND O., « L'entrée des jeunes dans la vie adulte » in « Problèmes politiques et sociaux », dossiers d'actualité mondiale, coll. La Documentation française, n°794, décembre 1997

Dans les sociétés préindustrielles

Vincenzo Cicchelli propose une approche sociohistorique du phénomène en démontrant les différences qui pouvaient exister au sein de la même génération suivant le milieu socioéconomique et socioculturel d'origine : « dans les sociétés préindustrielles, coexistaient deux modes différents de formation des familles. Dans les pays du nord et de l'ouest de l'Europe, le mariage tardif était répandu, la règle de résidence néolocale³⁷ après le mariage prévalait, la famille nucléaire dominait. Hommes et femmes devaient différer l'union tant qu'ils ne pouvaient pas se procurer les moyens de subsistance par des années de service comme serviteurs ou apprentis dans d'autres groupes domestiques. Ils étaient donc très tôt indépendants des familles d'origine »³⁸. « Le mariage précoce, en revanche, était dominant dans les régions orientales et dans certaines régions méridionales, là où les familles étaient plus complexes et que le couple pouvait être intégré dans une unité économique large. La règle de résidence patrilocale³⁹ permettait aux jeunes gens de se marier sans avoir prêté de service ailleurs, mais ceci impliquait également qu'ils restaient plus longtemps sous la dépendance de leurs parents »⁴⁰. Mais pour Cicchelli, cette raison est essentielle mais pas unique. Le rapport au patriarcat et aux règles édictées amenaient les jeunes à quitter plus tôt le domicile familial. Et de poursuivre, « Sous l'Ancien Régime, le chef de maison détient tout le pouvoir de décision concernant la marche de la maison. Ses enfants sont soumis à son autorité non seulement jusqu'à l'âge de la majorité légale, mais au-delà, tant qu'ils ne sont pas mariés »⁴¹. C'est donc en voulant s'affranchir de cette autorité que les jeunes effectuaient leurs démarches d'affranchissement plus tôt que dans notre société actuelle.

Dans les sociétés modernes

Les différences existantes entre les sociétés préindustrielles et modernes démontrent l'allongement de cette période de transition. Vincenzo Cicchelli reprend les écrits de deux précurseurs en sociologie, « A la suite de la première urbanisation et industrialisation, on assiste à un double mouvement, décrit avec finesse par Tocqueville et Weber : la famille se centre autour du noyau dur qu'est le couple conjugal avec ses enfants. Cicchelli « Les jeunes quittent leurs parents une fois atteinte la majorité légale (ou bien avant) afin de garantir l'indépendance entre les générations (ce qui n'empêche pas toutefois les jeunes de vivre pour la plupart d'entre eux à proximité du domicile parental) »⁴². L'élément central qui

³⁷ Néolocale : (ethnologie) qualifie le mode de résidence de nouveaux époux distincte de celle de leurs familles respectives (<http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/>)

³⁸ CICCHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n° 65, 2001, p. 7

³⁹ Patrilocal : (ethnologie) se dit d'un type de résidence du couple déterminé par la résidence du père du mari (Le nouveau Petit Robert de la langue française 2009)

⁴⁰ CICCHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n° 65, 2001, p. 7

⁴¹ CICCHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n° 65, 2001, p. 5

⁴² CICCHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n° 65, 2001, p. 8

ressort de cette organisation, d'après Vincenzo Cicchelli est la division sexuelle du travail : l'homme est le pourvoyeur de revenus et la femme, s'occupe de l'éducation des enfants, de l'espace domestique et des relations avec les autres familles.

Catherine Villeneuve-Gokalp quant à elle, révèle avec précision la période charnière des années soixante. Peut-être que le slogan qui marqua cette génération « Il est interdit d'interdire » aura mis un terme presque définitif aux règles édictées par les patriarches d'autrefois. Pour cette sociologue, « L'accès à l'indépendance résidentielle a été de plus en plus précoce jusqu'à la génération 1957 puis s'est fait de plus en plus tardif pour les générations suivantes. Ce retard ne s'accompagne pas toujours de celui de la décohabitation, et les jeunes doivent parvenir à concilier leur besoin d'indépendance avec les contraintes financières »⁴³. Cicchelli donne une explication à ce phénomène social, « entre le début du XXe siècle et le début des années 60, les anciennes règles de formation du couple en Europe occidentale se modifient peu à peu : jamais le mariage n'a été aussi répandu et jamais les époux ne l'ont contracté aussi « jeunes »⁴⁴. L'indépendance se traduisait alors par un synchronisme entre la décohabitation et la mise en couple, institutionnalisé par les liens sacrés du mariage.

De la synchronisation à la désynchronisation des seuils de passage

Alors que le synchronisme entre les différents passages ont marqué une époque, on en arrive aujourd'hui à une désynchronisation entre les différents seuils : les jeunes terminent leurs études, vivent encore chez leurs parents, trouvent un emploi, etc. Pour Olivier Galland, « les grandes difficultés que rencontre une partie des jeunes pour entrer dans la vie professionnelle et s'y stabiliser contribuent principalement à l'apparition de cette phase inédite du cycle de vie. Des années 50 aux années 70, la progression de la scolarisation, tout d'abord avec la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans puis avec la poursuite plus longue d'études au-delà de cet âge, avait progressivement rapproché les jeunes d'origine populaire l'âge de mise au travail des âges de départ de chez les parents et de mariage. Du coup, la « jeunesse » que connaissaient les garçons d'origine populaire dans l'entre-deux guerres, combinant pendant plusieurs années travail et dépendance familiale, s'était singulièrement réduite. Un modèle populaire de synchronisme s'était progressivement imposé qui voyait se succéder rapidement la fin des études, le service militaire, le début de la vie professionnelle et le mariage. Avec le chômage et la précarité, ce modèle de synchronisme est évidemment remis en cause »⁴⁵. Toujours pour le même auteur, « la similitude de la prolongation actuelle de la vie chez les parents avec le modèle qui, avant-guerre, organisait l'entrée dans la vie des jeunes garçons d'origine populaire n'est qu'apparente, pour deux raisons. Le modèle ancien était clairement borné par la limite du service militaire et cette étape sociale se terminait à peu près au même âge que l'adolescence biologique ; la fin de celle-ci était d'ailleurs plus tardive il y a un

⁴³ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 61

⁴⁴ CICHHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 8

⁴⁵ GALLAND O., « Désynchronisation des seuils de passage », in Sociologie de la jeunesse, Armand Colin, Paris, 2001

siècle ou un demi siècle qu'aujourd'hui si l'on en juge par les données sur l'âge moyen aux premières règles qui est passé d'environ 16,5 - 17 ans au milieu du XIXe siècle, à 14 - 15 ans vers 1920 et 12,5 - 13 ans de nos jours. Ces deux caractéristiques faisaient qu'une sorte d'adolescence sociale se superposait à l'adolescence biologique et prenait fin avec elle. Aujourd'hui, rien de tel. Les jeunes garçons peu ou pas diplômés n'accèdent en moyenne à une complète indépendance résidentielle qu'à plus de 23 ans, et une partie d'entre eux beaucoup plus tard, à un âge en tout cas nettement plus tardif que celui de la maturité physiologique et sexuelle. Les conséquences psychologiques de la prolongation à un âge avancé de cet état de dépendance n'ont malheureusement pas donné lieu à des travaux significatifs »⁴⁶. Nous retiendrons donc l'importance de la désynchronisation, conséquence inévitable des changements de l'histoire. L'adolescence biologique débute de plus en plus tôt et la décohabitation de plus en plus tard. La transition du « Tanguy » est-elle devenue inéluctable ? Pour Réa et Nagels, « les changements de calendriers scolaire, professionnel et marital viennent bouleverser les ordres des générations. Alors qu'ils sont soumis à un discours vantant la responsabilité individuelle, les jeunes se voient, paradoxalement, un peu plus placés dans la dépendance de leurs parents »⁴⁷. Et la conjoncture économique actuelle ne semble pas favorable au retour du synchronisme ...

Sur les jeunes

Jusqu'à présent, nous avons abordé le phénomène sous le prisme de la contrainte, presque sous le paradigme de la détermination au sens bourdieusien du terme. Cependant, les jeunes effectuent des choix qu'ils considèrent comme rationnels et donc pourvus d'une stratégie qui leur est propre. Nous changeons donc de paradigme et considérons dans les théories qui suivent, l'individu comme acteur à part entière.

Pour Olivier Galland, par exemple, il ne faut pas altérer l'importance d'un élément de définition cruciale de notre objet d'étude « par le report des engagements familiaux, la nouvelle jeunesse se caractériserait par la jouissance 'd'une forme de liberté éphémère', d'expérimentation de l'apesanteur sociale »⁴⁸. Ce même auteur propose une typologie de la jeunesse dans laquelle il distingue cinq étapes : - l'adolescence lycéenne ; la jeunesse étudiante ; les jeunes précaires chez leurs parents ; les jeunes actifs vivant seuls ; les jeunes actifs en couple. Les trois premières étapes concernent des individus socialisés par la famille. Chamboredon apporte un complément d'intérêt « on ne peut pas traiter les transformations de l'adolescence comme un simple allongement (modèle du report ou du sursis), ni comme une simple redéfinition de la période, liée aux transformations démographiques générales. Ce sont la structure et la composition des attributs sociaux de la jeunesse, les modes d'accession à la maturité qui sont

⁴⁶ GALLAND O., « Désynchronisation des seuils de passage », in *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 2001

⁴⁷ REA A., NAGELS C., « Jeunes à perpète... Génération à problèmes ou problème de générations ? » in *Ville Ecole Intégration, Diversité*, n°154, septembre 2008, p. 210

⁴⁸ GALLAND O. cité par CICCHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « *Recherches et prévisions* », n°65, 2001, p. 8

modifiés »⁴⁹. Par crainte de l'incertitude du marché de l'emploi, par fuite diront certains, les jeunes sont désormais enclins à cumuler les diplômes et les formations qualifiantes. Se donner les meilleures armes, avoir plusieurs cordes à son arc mais aussi postposer la période d'insertion socioprofessionnelle en prolongeant cette phase peut-être considérée comme davantage sécuritaire pour certains.

Sur la formation

Claude Laflamme nous rappelle l'importance de la conjoncture dans l'analyse de notre objet d'étude, « grâce au développement économique accéléré de certaines sociétés durant les « trente glorieuses », les familles dont le niveau de vie s'élevait pouvaient consacrer une plus grande part de leur budget au maintien des enfants dans des études plus longues. De plus, les mouvements féministes ont largement diffusé le message de la nécessité de l'indépendance économique de la femme, indépendance qui passe, entre autres, par l'éducation. Plus récemment, depuis 1989, on peut constater l'effet boomerang de la perte d'importance des diplômes puisque plusieurs étudiants poursuivent leur scolarité faute de trouver avec le diplôme obtenu un pouvoir suffisant sur le marché de l'emploi »⁵⁰.

En effet, comme le souligne le sociologue français Jean-Claude Chamboredon, « depuis les années 60, l'autonomisation croissante du système de formation par rapport au système d'emploi, décrit comme un processus d'ajustement entre le diplôme offert par le système scolaire et la demande provenant du marché de l'emploi, renforce l'importance de la famille d'orientation, prolonge le temps de prise en charge en accentuant la dimension filiale de l'identité »⁵¹.

D'un autre point de vue (approche par la structure) Galland et Oberti, prennent en compte le changement opéré sur les structures de formation dans le cadre de la démocratisation de l'enseignement et de la culture de manière plus générale : « le principal défi auquel [les universités] se trouvent confrontées consiste à s' « adapter » à [une] nouvelle population d'origine populaire « autant demandeur d'orientation professionnelle que de culture générale, entendue au sens de médiation entre l'inculture et la haute culture ». En réduisant ce besoin de réorganisation de l'université à celui de la professionnalisation des formations, les initiateurs des nombreuses réformes ont tous échoué et provoqué des réactions vives des étudiants attachés à l'égalité des chances et hostiles à voir le rôle de l'université réduit à la formation de « travailleurs »⁵². En effet, les programmes de formation sont de plus en plus orientés sur le côté pratique, par exemple en introduisant des stages en immersion professionnelle.

⁴⁹ CHAMBOREDON J.-C., « Adolescence et post-adolescence : la juvénalisation. Remarques sur les transformations récentes des limites de la définition sociale de la jeunesse » in « Adolescence terminée, adolescence interminable », sous la dir. ALLEON A., MORVAN O., LEOVICI S., Coll. Psychiatrie de l'enfant, Presses Universitaires de France, Paris 1986

⁵⁰ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire supérieur et du Cégep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 57

⁵¹ CHAMBOREDON J.-C., cité par CICHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p.8

⁵² GALLAND O., OBERTI M., « Les étudiants » in « La population étudiante : massification et diversification », La découverte, coll. Repères, Paris, 1996, pp. 117-118

Les effets de contexte

Pour Catherine Villeneuve-Gokalp, il est important d'inclure les effets de contexte spatial dans l'explication de l'allongement de la période de transition entre études et emploi. En effet, l'importance de l'activité urbaine et la taille de l'agglomération ont une incidence directe dans le fait de rester chez les parents ou de procéder à la décohabitation.

Le milieu urbain et ses spécificités : pôle d'attractivité

Selon Villeneuve-Gokalp, « (...) les jeunes s'attardent longtemps chez leurs parents dans les grandes agglomérations. Ailleurs, les jeunes qui ne se sont pas « envolés » à ces (mêmes) âges sont environ deux fois moins nombreux. L'éloignement des centres universitaires pour les étudiants et des lieux d'emplois pour les autres expliquent les départs plus précoces des petites communes, tandis que les loyers élevés constituent sans doute un frein au départ des jeunes dont les parents résident dans une grande agglomération et qui ne sont pas soumis aux mêmes nécessités de les quitter »⁵³. Dans le milieu rural, la différence est importante. Dans de nombreux cas, cela signifie soit faire les études disponibles à proximité (offre de formation disponible dans un secteur relativement proche) ou proposer un logement en partie ou en totalité assumé par les parents.

Les loyers des logements étudiants n'échappent malheureusement pas à la spéculation. Bien que certaines mesures soient prises afin de réguler le prix des kots à la location, le prix moyen d'un kot se situe autour de 250€. Nous noterons une différence significative entre les logements mis à disposition par l'université (en général plus démocratiques mais en offre insuffisante par rapport à la demande) et les logements proposés par les agences immobilières ou les propriétaires privés.

En outre, le coût des études représente un budget à ne pas négliger. Pour la rentrée 2009-2010, les principales Universités implantées en Communauté française et à Bruxelles proposent des droits d'inscription de plus ou moins 825€. Pour ce qui est des Hautes Ecoles, les droits varient fortement en fonction de l'année suivie (année d'obtention du diplôme ou non) et de l'option choisie.

⁵³ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 77

PARTIE III : Les jeunes, la formation et l'insertion

Confrontés à un avenir beaucoup plus incertain en termes de formation et d'insertion socioprofessionnelle, nous aborderons dans cette partie les choix rationnels explicités par les étudiants et l'offre d'aide mise à disposition des jeunes pour leur permettre, un jour, de gagner leur indépendance.

Système de formation et particularités

En Belgique, la scolarité obligatoire est différenciée selon deux critères. En effet, les jeunes sont soumis à l'obligation scolaire à temps plein jusqu'à l'âge de 15 ans (le plus jeune âge dans les pays étudiés) et jusqu'à 18 ans pour la scolarité obligatoire à temps partiel⁵⁴. Le tronc commun dans notre système est très court comparativement aux systèmes mis en place dans d'autres pays d'Europe. L'incidence de cela est que les jeunes belges sont invités, dès l'âge de 13 ans, à prendre des options, à choisir des filières pour lesquelles ils n'ont eux-mêmes qu'une vague idée de ce à quoi cela les implique par la suite. Notre système d'évaluation permet sans cesse la remise en cause de ces choix précoces : On passe de l'enseignement général avec des options « légitimes »⁵⁵ avec un nombre d'heure important en sciences et mathématiques. Si le jeune éprouve des difficultés, il pourra revoir son choix à la baisse et ainsi de suite jusqu'au transfert de types de formations à un autre, dévalorisant de cette manière les systèmes de formations en faisant de certaines filières, des filières de pure relégation.

En outre, le taux de redoublement démontre l'inefficacité du système ainsi que son iniquité. Il ne fait qu'exacerber les différences entre les élèves et leurs formations. Ces différents facteurs conduisent à déterminer un degré de sélectivité pour les écoles. En Communauté française, le système d'enseignement est très sélectif. Et qui reste sur le carreau ?

Une étude réalisée par l'Université de Liège nous donne des indicateurs précis quant aux structures et aux effets que cela peut produire sur les élèves. Par exemple, l'analyse (effectuée dans différents pays et différentes régions) nous dévoile que, selon la filière choisie, la hiérarchisation des différences d'acquis est importante. La sélectivité des systèmes éducatifs est également considérée comme forte⁵⁶.

⁵⁴ D'après BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 21

⁵⁵ Comprendre dans le terme « légitime », le rapport à la haute culture (voir théories de la légitimité culturelle)

⁵⁶ D'après BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 21

Diplômes et surenchères des diplômes

Alors que les systèmes éducatifs sont sélectifs, la course aux diplômes l'est tout autant. Selon Claude Laflamme, sociologue, « la conséquence la plus évidente de la rupture entre le système d'enseignement et le système de production est vraisemblablement le nombre grandissant de diplômes et une raréfaction des emplois »⁵⁷. Dans ce contexte, il soulève la question de la conjoncture pessimiste en termes d'emplois, corrélée avec la dimension culturelle de l'insertion socioprofessionnelle et la nécessité des diplômes comme certificat.

Deux modèles théoriques proposés dans l'analyse par Laflamme :

Modèle du capital humain : « la théorie du capital humain fait ressortir l'importance de l'investissement en éducation qui donne en retour à l'individu l'accès à des emplois qui rentabilisent cet investissement. Ainsi, la rentabilité sera plus ou moins grande en fonction de l'adéquation, au sens large, entre la formation et les avantages économiques d'un emploi. Cette théorie définit l'insertion professionnelle à partir de l'investissement dans la formation initiale. A ce titre, l'insertion professionnelle d'un individu est réussie dans la mesure où l'emploi rentabilise l'investissement engagé dans la formation »⁵⁸. Modèle d'éligibilité proposé par Levy Garboua : ce modèle explique l'attrait que l'université exerce encore auprès des étudiants malgré une certaine dévaluation des diplômes.

Selon ce modèle, l'individu obtient deux types de bénéfices : « le marché des élites » et la « qualité de vie ». Le marché des élites renvoie aux biens futurs (suppléments de salaires et de statut) accessibles aux étudiants diplômés. Les biens ou les satisfactions que la vie étudiante procure immédiatement constituent la qualité de vie. Ces biens se concrétisent, entre autres, dans le loisir, la recherche de partenaires et d'amitiés, la prospection d'emplois. Dans le mode de vie adulte, principalement axé sur le travail, ces biens ou ces satisfactions sont plus difficiles à atteindre »⁵⁹.

Le modèle du filtre, modèle axé sur le comportement des employeurs défendu notamment par Arrow et Stiglitz, s'inscrit, à certains égards, dans celle de la segmentation du marché du travail. Dans ce modèle, le marché du travail se divise en un marché primaire et un marché secondaire. Cette

⁵⁷ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômes du secondaire supérieur er du Cegep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 18

⁵⁸ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômes du secondaire supérieur er du Cegep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 50

⁵⁹ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômes du secondaire supérieur er du Cegep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 51

théorie soutient que le diplôme permet d'identifier les personnes les plus aptes et probablement les plus productives⁶⁰.

Laflamme souligne aussi que « si le modèle théorique du capital humain prétend que les travailleurs augmentent leur productivité grâce à la formation et, plus particulièrement, grâce à l'acquisition d'un titre scolaire, celui du filtre soutient que les employeurs se servent du diplôme comme critère de sélection »⁶¹. Pour Catherine Villeneuve-Gokalp, la choix stratégique des acteurs est pris en considération « les souhaits en matière d'emploi, révélateurs des conditions de travail, indiquent que les jeunes qui jugent leur salaire insuffisant et aspirent à une meilleure rémunération (qui implique en général un temps de travail plus long) restent plus longtemps chez leurs parents que ceux qui préfèrent un emploi laissant davantage de temps libre »⁶². Pour Réa et Nagels, « face aux transformations de la société industrielle, l'école devient une sorte d'ultime recours, un sanctuaire. L'augmentation des taux de scolarité dans l'enseignement supérieur en témoigne, de même que la tendance à l'acquisition de plusieurs diplômes. La postposition de l'entrée sur le marché du travail et la postposition du départ du domicile des parents renforcent un peu plus la « juvénisation » »⁶³.

Ancrage culturel : le diplôme

Contrairement à d'autres pays de l'Union européenne, la croyance portée sur l'acquisition des titres scolaires comme le moyen de s'élever socialement est importante. En outre, la différence salariale, entre les individus porteurs du plus haut diplôme et ceux porteurs du moins haut diplôme, est conséquente également. Cela ne fait que renforcer la tendance à accéder au plus haut titre⁶⁴. La concordance entre les nécessités du marché de l'emploi et les diplômes acquis est par ailleurs loin d'être parfaite. L'analyse de Vincenzo Cicchelli ne fait que corroborer ces principes : « la croyance dans les effets du diplôme comme moyen d'accès au marché du travail, croyance qui n'a été affectée ni par la montée du chômage, ni par la précarisation de l'emploi, elle a au contraire été renforcée aussi par ces deux éléments »⁶⁵.

⁶⁰ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire supérieur et du Cégep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, pp. 52-53

⁶¹ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire supérieur et du Cégep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 54

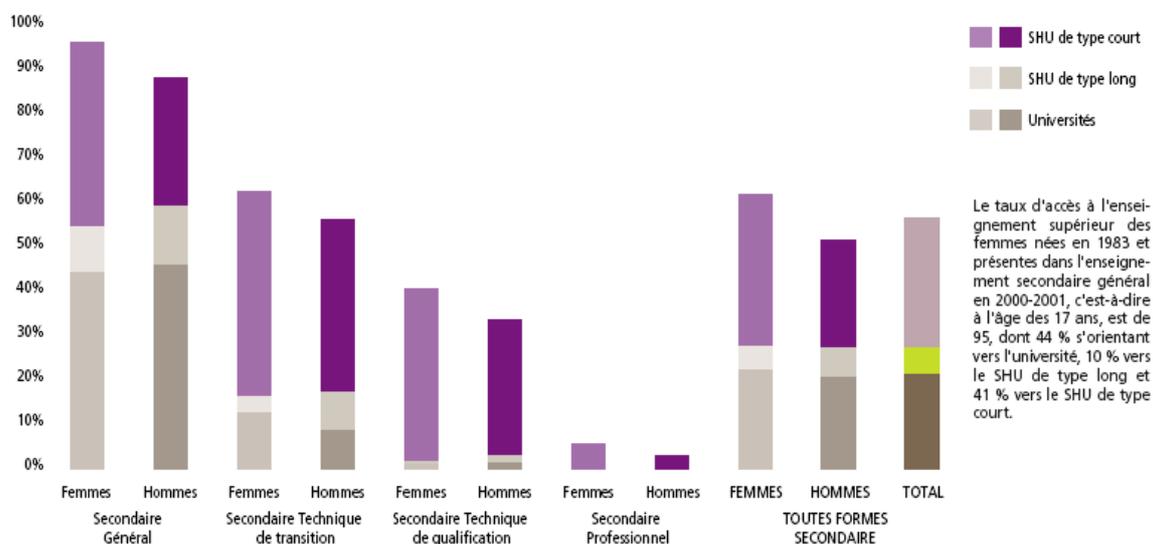
⁶² VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 79

⁶³ REA A., NAGELS C., « Jeunes à perpète... Génération à problèmes ou problème de générations ? » in Ville Ecole Intégration, Diversité, n°154, septembre 2008, p. 210

⁶⁴ VAN DE VELDE C., « Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe », coll. Le lien social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁶⁵ CICHELI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001

Fig. Taux d'accès à l'enseignement supérieur des élèves présents à 17 ans dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice- Génération 1983⁶⁶



Sur ce graphique, nous pouvons voir que les étudiants sortant des études générales s'orientent davantage vers les études supérieures de type long que les autres élèves sortant de l'enseignement technique de transition ou du professionnel. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à s'orienter vers l'université et ces dernières s'orientent plus vers les études de type court que leurs équivalents masculins. Les élèves sortant de l'enseignement technique de transition prennent la voie des études supérieures de type court. Enfin, moins de 10% des femmes de l'enseignement professionnel s'orientent vers le supérieur type court. Les hommes sortant du même type d'enseignement sont à peu près 5% à suivre cette voie.

Pour Claude Laflamme, « la situation des jeunes sur le marché de l'emploi, caractérisée par un taux relativement élevé de chômage et d'emplois à temps partiels, peut-elle provoquer une situation de surenchère des diplômes et une perte de pouvoir des diplômes? Claude Laflamme répond à cette question en donnant les éléments de réponse suivants : « l'effet conjugué d'une prise de conscience dans la classe moyenne et, dans une certaine mesure, dans la classe ouvrière, de l'importance de l'éducation en vue de la réussite sur le marché de l'emploi et d'une incapacité objective de celui-ci d'intégrer tous les diplômés, à cause de la crise économique, peut inciter les jeunes à poursuivre leurs études et provoquer une surenchère des diplômes. Le pouvoir d'un diplôme s'apparente en quelque sorte au pouvoir d'une monnaie qui subit les contrecoups du marché. (...) L'importance d'un diplôme dépend de son marché, c'est-à-dire de sa rareté ou de son abondance »⁶⁷. Le paradoxe est évident : de plus en plus de jeunes sont au chômage à la sortie de leurs études en même temps que la liste des fonctions

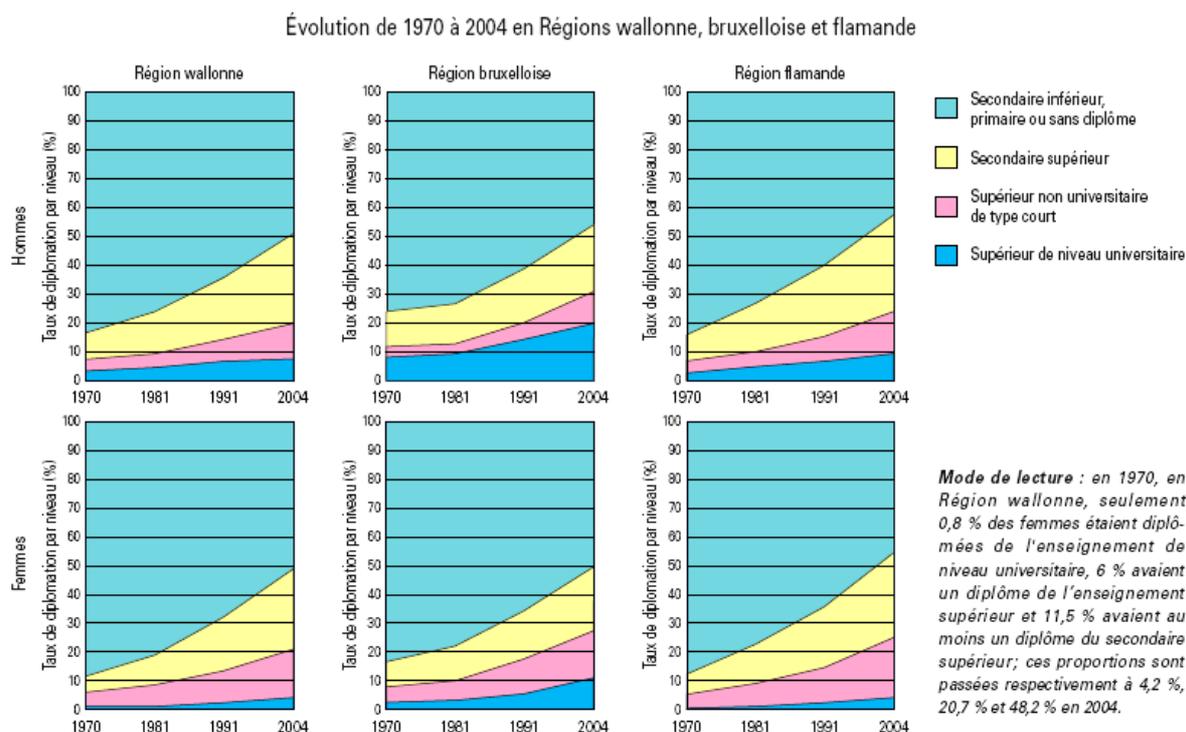
⁶⁶ ETNIC, « Indicateurs de l'enseignement », n°2, Edition 2007, p. 42

⁶⁷ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire supérieur et du Cégep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 59

critiques (métiers de pénurie) s'allonge...⁶⁸ Certaines études supérieures et universitaires sont maintenant déconseillées dans le débat public (sans pour autant vouloir stigmatiser les sciences humaines et sociales et plus particulièrement les études en psychologie, anthropologie, sociologie, archéologie, histoire, etc.)

Laflamme pose néanmoins une question d'intérêt : « on peut se demander si la publication régulière des taux de chômage selon le niveau de scolarité, reprise systématiquement par les médias, n'incite pas les jeunes à rester aux études espérant ainsi une gratification future, c'est-à-dire que s'ils n'ont pas un bon salaire et un emploi garanti, ils sont épargnés du chômage »⁶⁹. C'est une hypothèse qu'il convient de garder à l'esprit. Les formations initiales entamées par certains jeunes paraissent interminables, de master complémentaire à une maîtrise spéciale, les manières de prolonger les études se font de plus en plus courantes... Pour certains jeunes et seulement certains jeunes. Toutes choses n'étant pas égales par ailleurs...

Fig. Diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement de plein exercice en Belgique⁷⁰



Sur ces graphiques, nous pouvons facilement observer la prolongation des études, et ce, quelle que soit la forme d'enseignement choisie. Nous noterons une augmentation significative du taux de diplômes des femmes entre 1970 et 2004.

⁶⁸ FOREM, « Analyse du marché de l'emploi et de la formation, rapport d'étude, détection des métiers et fonctions critiques en 2008 », juin 2008

⁶⁹ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire supérieur et du Cégep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, pp. 59-60

⁷⁰ Ministère de la Communauté française, ETNIC, Indicateurs de l'enseignement supérieur, 2006, p. 7

Nous noterons également une importance significative en Région bruxelloise, due en partie, à la présence massive d'universités et de hautes écoles.

Cependant, pour Laflamme, « même si l'inflation des diplômes en diminue le pouvoir, les détenteurs d'un titre scolaire s'en sortent un peu mieux que les autres, et plus le titre est élevé, meilleure est la situation. Cependant, il n'est pas évident que l'investissement dans l'acquisition d'un titre se rentabilise sur le marché de l'emploi quand on examine le taux de sans emploi, le travail à temps partiel et l'emploi non relié aux études »⁷¹. Plus proche de la thèse de la régulation, Gautier soutient que « le système de formation n'est pas seulement le mode d'acquisition de compétences techniques et sociales qui seront mises en œuvre lors de l'activité de travail. C'est indissociablement un mode de régulation de l'accès aux différents postes et donc de la mobilité des travailleurs, dans et hors de l'entreprise, à travers notamment la construction et la reconnaissance des qualifications »⁷².

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes

André Réal et Carla Nagels soulèvent la problématique à laquelle les jeunes sont désormais confrontés : « Des contrats plus flexibles facilitent l'accès des jeunes à un emploi. Toutefois, comme par le passé, les jeunes continuent à avoir plus de difficultés à se stabiliser dans l'emploi qu'à y entrer (...) Les activités professionnelles sont souvent « occupationnelles » et faussement transitoires, les jeunes ne pouvant attendre aucunement un engagement ultérieur. Les incitants financiers donnés aux employeurs sous la forme de réductions de charges patronales ne contribuent donc pas à la fixation dans l'emploi. Ainsi, des jeunes chassent d'autres jeunes. Ce type d'emploi concourt en fait à favoriser la généralisation des contrats atypiques (emplois temporaires, à temps partiel, à durée déterminée, etc.) entretenant de la sorte la précarité »⁷³.

« Un précaire est un travailleur qui n'est pas assuré de la pérennité de son travail, quand bien même son entreprise ne serait pas sur le point de déposer son bilan ou de comprimer ses effectifs. Il est sur un strapontin. Ejectable. Il n'est pas certain de rester, il ne bénéficie pas des mêmes protections qu'un salarié lié par un contrat à durée indéterminée, il est à la fois au bord de l'entreprise et au bord du chômage, il est particulièrement fragile. Bon, voilà une description approximative, mais qui esquisse un profil. Et maintenant, disons que ce dernier est aussi un intellectuel, quelqu'un qui a fait des études longues et exerce une occupation non manuelle, non physique, un travail... intellectuel ! »⁷⁴

⁷¹ LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômes du secondaire supérieur et du Cegep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 64

⁷² GAUTIER J., « Le chômage des jeunes en France, un problème de formation ? » in Futuribles, Paris, avril 1994, pp. 5-16

⁷³ REA A., NAGELS C., « Jeunes à perpète... Génération à problèmes ou problème de générations ? » in Ville Ecole Intégration, Diversité, n°154, septembre 2008, p. 208

⁷⁴ RAMBACH A. et RAMBACH M. « Les intellos précaires », Pluriel, Hachette Littérature, Fayard, Paris 2001 pp. 24-25

D'après Catherine Villeneuve-Gokalp, les difficultés professionnelles sont une cause prépondérante de retour chez les parents. « La répartition des retours en fonction de leurs causes reflète la fréquence respective des événements correspondants au cours de cette période de la vie : il n'est pas étonnant que les problèmes professionnels (avoir connu au moins une période de chômage depuis l'indépendance et/ou seulement des emplois précaires s'avèrent prépondérants »⁷⁵. Toutefois, les jeunes qui parviennent à éviter le chômage en enchaînant des emplois précaires conservent leur indépendance et reviennent rarement chez leurs parents. Pour Villeneuve-Gokalp, « toutes choses égales par ailleurs, l'instabilité professionnelle, en particulier le chômage sont les expériences qui augmentent le plus fortement les probabilités d'un retour pour les hommes : bien que plus exposés à la précarité, les femmes ressentent moins le besoin de se rapprocher de leurs parents dans ces circonstances. Au contraire, face à un problème personnel, elles ont de fortes probabilités de venir chercher auprès d'eux un soutien affectif et/ou matériel »⁷⁶.

Il nous paraît important, à ce stade, de préciser les termes employés. Les définitions varient d'après les auteurs et les disciplines dans lesquelles ils travaillent. Pour notre part, nous utiliserons la définition du B.I.T., utilisée dans nos relevés statistiques.

Selon le bureau international du travail (BIT), La population au chômage « se compose de personnes qui, ayant dépassé un âge spécifié, sont disponibles pour travailler mais n'ont pas fourni de travail pour la production de biens et de services. Mesurée sur une courte période de référence, cette population englobe toutes les personnes sans travail qui auraient accepté un emploi approprié ou créé une entreprise durant la période de référence si elles en avaient eu la possibilité, et qui ont activement tenté d'obtenir un emploi ou de créer une entreprise dans un passé récent »⁷⁷.

⁷⁵ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 75

⁷⁶ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 77

⁷⁷ International Labour Organization, définition tirée du site : <http://www.ilo.org/>

Fig. Chômage selon le sexe et le diplôme

Chômage selon le sexe et le diplôme (2002-2008)

Total	Nombre		En %	
	2007	2008 (a)	2007	2008 (a)
Enseignement primaire (ou sans diplôme)	58.144	54.680	16,5%	16,4%
Enseignement secondaire inférieur	88.675	80.543	25,1%	24,1%
Enseignement secondaire supérieur	141.248	135.130	40,0%	40,5%
Enseignement supérieur de type court	33.811		9,6%	
Niveau non universitaire type court / formation professionnalisante ou de transition (à orientation professionnelle) (a)		27.990		8,4%
Enseignement supérieur (non universitaire) de type long	7.264		2,1%	
Niveau non universitaire type long / formation (à orientation) académique en haute école (a)		11.191		3,4%
Enseignement universitaire	23.862		6,8%	
Niveau universitaire / formation (à orientation) académique universitaire (a)		24.127		7,2%
Total	353.005	333.660	100,0%	100,0%

Sur cette figure, nous observons le chômage (tel que défini ci-dessus) en fonction du sexe et du diplôme. Cette partie du tableau ne contingente pas par genre mais reprend, dans son intégralité, le chômage de la population en fonction du dernier diplôme obtenu. On remarque que la proportion la plus importante de chômeurs est largement représentée dans la catégorie du dernier diplôme obtenu, le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur). Il est clair, sur ce tableau, que les personnes ayant fait des études (supérieur type court, universitaire, supérieur type long non universitaire) diminuent le risque de se retrouver sur les bancs du chômage.

Fig. Durée du stage d'attente requis après la fin des études en fonction de l'âge⁷⁸

Prestations pour les jeunes chômeurs⁷⁹ : en Belgique, des règles spécifiques organisent l'allocation de chômage pour les jeunes n'ayant pas encore travaillé. Ce type d'allocations, délivrées sur base des études, porte le nom d'allocations d'attente. Elles sont accessibles suite à un stage d'attente, composé de journées de travail et/ou de journées d'inscription comme demandeur d'emploi, dont le nombre requis varie en fonction de l'âge :

Age	Durée du stage d'attente requis après la fin des études
Moins de 18 ans	155 jours
18 – 25 ans	233 jours
26 – 29 ans	310 jours

Nous observons que, en fonction de ce tableau, plus les jeunes sont âgés au sortir de leurs études, plus la prise en charge par l'Etat providence sera postposée (perception d'allocations de chômage). Régis Meyran voit dans ce phénomène, l'apparition d'un nouveau prolétariat intellectuel. Pour ce sociologue, « les surdiplômés obéissent à la règle de la 'moins value' sociale selon laquelle le statut symbolique lié à un niveau d'étude peut être un « frein à l'intégration dans la société réelle »⁸⁰. Pour Gautier, la théorie varie quelque peu « Le chômage des jeunes est avant tout un chômage de rotation : leur vulnérabilité (probabilité de se retrouver au chômage) mais aussi leur employabilité (définie au sens statistique du terme comme la probabilité de trouver un emploi) sont supérieures à celles des adultes »⁸¹.

Le communiqué de presse Eurostat du 23 juillet 2009 nous fait part d'un constat alarmant pour les jeunes. Dans le contexte de crise économique que nous connaissons, le taux de chômage est reparti à la hausse touchant de plus en plus de jeunes. En effet, d'après le communiqué « le taux de chômage des jeunes augmente plus vite que le taux de chômage total »⁸².

⁷⁸ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation - emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 61

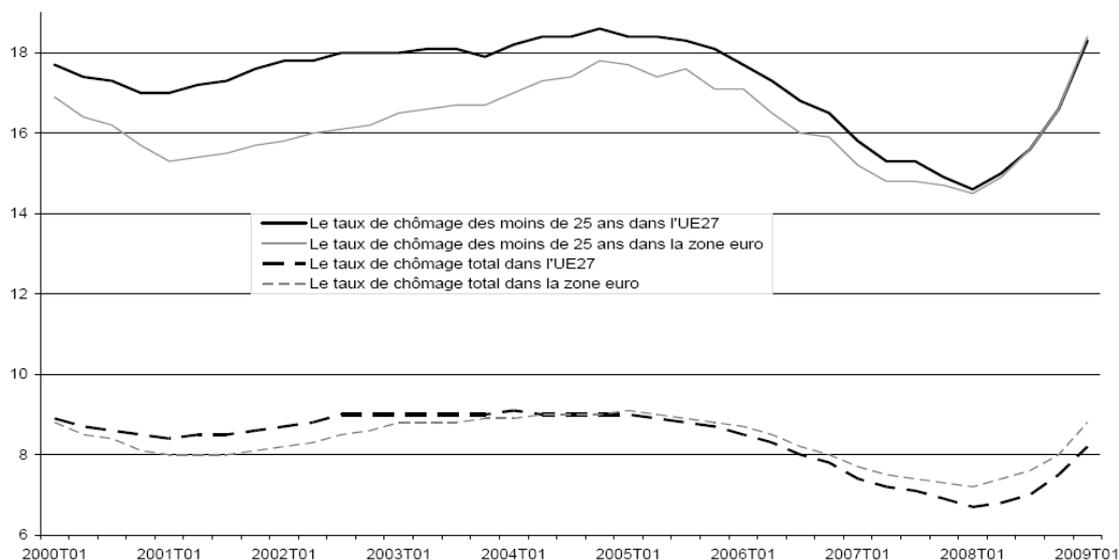
⁷⁹ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 61

⁸⁰ MEYRAN R., « Quand trop de diplômes tue le diplôme » in Sciences Humaines « Imitations : Sommes-nous tous des moutons ? », mensuel n°183, juin 2007

⁸¹ GAUTIER J., « Le chômage des jeunes en France, un problème de formation ? » in Futuribles, Paris, avril 1994, pp. 5-16

⁸² ALLEN T., « Le chômage des jeunes, cinq millions de jeunes au chômage dans l'UE27 au premier trimestre 2009, EUROSTAT, communiqué de presse, 109/2009, 23/07/09

Fig. Taux de chômage total et taux de chômage des jeunes (%) Corrigés par les variations saisonnières⁸³



Sur ce graphique, nous pouvons distinguer clairement le pourcentage de jeunes au chômage par rapport à la population globale et cela, sur l'ensemble de toute l'Europe. Il est à noter dans cette analyse que l'âge pris en compte est de 25 ans (âge charnière de prise en charge parentale en Belgique). Nous remarquons une courbe descendante à partir de 2005 et une spectaculaire remontée depuis fin 2008 pour remonter en pic (au dessus de 18%).

Fig. Jeunes chômeurs (en milliers) et taux de chômage (%)⁸⁴

	Premier trimestre 2008				Premier trimestre 2009			
	Chômeurs (en milliers)	Taux de chômage (%)			Chômeurs (en milliers)	Taux de chômage (%)		
		Total	Femmes	Hommes		Total	Femmes	Hommes
UE27	3 988	14,6	14,7	14,6	4 950	18,3	17,4	19,1
ZE16	2 486	14,5	14,9	14,1	3 114	18,4	17,8	18,8
Belgique	75	17,3	17,8	16,9	89	21,3	23,1	19,7

Sur ce tableau, nous pouvons voir la hausse du taux de chômage et la répartition par sexe. Le taux de chômage total en Belgique est supérieur à la moyenne européenne. Alors que dans la moyenne européenne, les jeunes hommes sont davantage touchés par le chômage, en Belgique, les jeunes femmes sont plus nombreuses et accusent une hausse importante (de 17,8% à 23,1%).

⁸³ ALLEN T., « Le chômage des jeunes, cinq millions de jeunes au chômage dans l'UE27 au premier trimestre 2009, EUROSTAT, communiqué de presse, 109/2009, 23/07/09

⁸⁴ ALLEN T., « Le chômage des jeunes, cinq millions de jeunes au chômage dans l'UE27 au premier trimestre 2009, EUROSTAT, communiqué de presse, 109/2009, 23/07/09

Fig. Evolution du chômage des jeunes et du chômage total entre le deuxième et le troisième trimestre (1999-2008) (chômage selon les critères du BIT)

	15-24 ans	Total (15 ans et +)
1999	17,3%	-0,4%
2000	46,2%	10,4%
2001	39,3%	6,6%
2002	37,2%	12,1%
2003	38,5%	8,9%
2004	56,1%	26,2%
2005	24,9%	9,1%
2006	31,7%	-1,0%
2007	9,8%	-4,4%
2008	78,1%	25,3%

Selon le SPF Economie, « depuis la première mesure trimestrielle de 1999, jamais la hausse du nombre de jeunes chômeurs n'a été aussi prononcée qu'au troisième trimestre 2008. Une grande partie des jeunes qui se sont présentés sur le marché du travail au troisième trimestre n'a pas trouvé d'emploi et a donc rejoint le contingent des chômeurs »⁸⁵. Toujours selon le SPF économie, « on note par ailleurs une forte augmentation du nombre de chômeurs hautement qualifiés : le nombre de chômeurs possédant un diplôme de l'enseignement supérieur progresse de près de 62%, contre une hausse de 27,6% chez les chômeurs faiblement qualifiés et 9,3% chez les chômeurs ayant un niveau d'instruction moyen »⁸⁶.

Fig. Durée écoulée depuis le dernier emploi pour les chômeurs de 25 à 29 ans⁸⁷

Région	Moins d'un an	Plus d'un an	N'a jamais travaillé	Non réponse
BXL 15-29	33,6%	33,1%	32,7%	a
FL 15-29	48,4%	19,3%	30,3%	a
WAL 15-29	27,1%	23,6%	48,2%	a

Source : EFT 2005. Calculs aSPe.

Ce tableau présente la proportion de chômeurs (tels que définis par le BIT) ayant travaillé il y a moins d'un an, il y a plus d'un an ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé. « Ceux qui n'ont pas travaillé depuis plus d'un an sont proportionnellement moins nombreux en Flandre et en Wallonie, suivie des autres régions. La situation est cependant différente en Wallonie, dans la mesure où cette

⁸⁵ SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, « Aperçu statistique de la Belgique, chiffres clés 2008 » Bruxelles 2008, p. 22

Disponible sur le site <http://www.statbel.fgov.be>

⁸⁶ SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, « Les jeunes éprouvent des difficultés à trouver un emploi », Nouveaux chiffres de l'enquête sur les forces de travail, troisième trimestre 2008 », Communiqué de presse, le 5 février 2009, p. 2

Disponible sur le site <http://www.statbel.fgov.be>

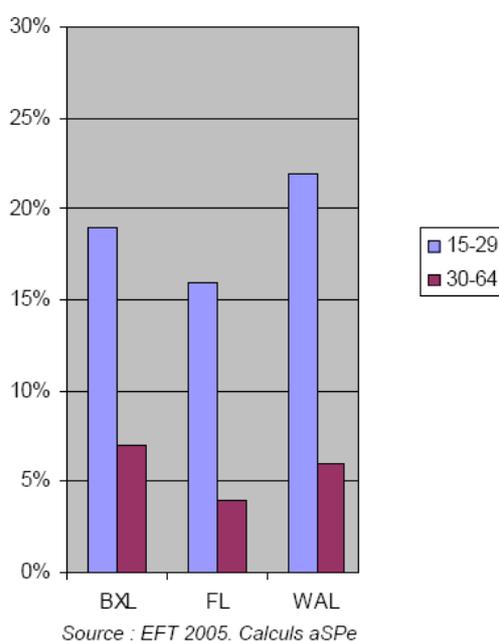
⁸⁷ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 123

région détient le record du nombre de chômeurs qui n'ont encore jamais travaillé : près de 50% (...) ⁸⁸

Les emplois précaires

Les emplois précaires sont pour beaucoup de jeunes, une étape incontournable dans leur recherche d'emploi, comme nous l'avons déjà évoqué dans les lignes qui précèdent.

Fig. Emploi à durée limitée (déterminée) ⁸⁹

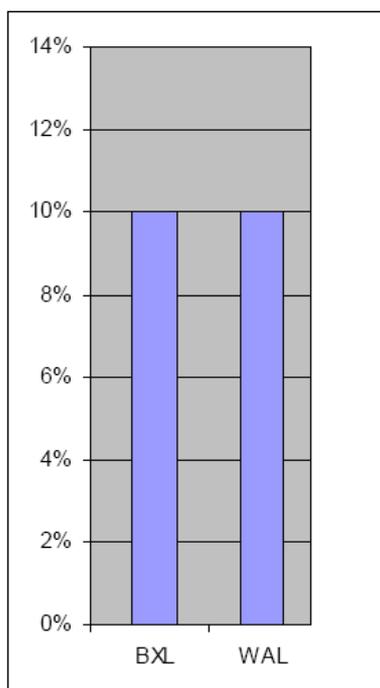


La proportion de contrats à durée déterminée des 15-25 ans et des 30-64 ans. Le graphique illustre les jeunes employés dans des contrats précaires. La précaution a été prise par les auteurs de l'étude d'exclure des statistiques les jeunes encore aux études. La région wallonne et Bruxelles capitale sont les régions où le taux de contrats à durée déterminée sont les plus importants.

⁸⁸ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 124

⁸⁹ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007

Fig. Taux de temps partiel subi des 15-29 ans sur l'emploi total des 15-29 ans



Source : EFT 2005. Calculs aSPe

Sur ce tableau, nous distinguons aisément que la part de jeunes subissant un temps partiel par rapport à l'emploi total des jeunes atteint les 10%. C'est-à-dire que par rapport aux jeunes qui travaillent à cette période, ils sont un sur dix à ne pas avoir posé le choix d'un travail horaire réduit. Il n'apparaît pas de différence mais nous noterons tout de même le manque de données actualisées à ce propos. La conjoncture que nous connaissons depuis ces deux dernières années nous permet de formuler l'hypothèse selon laquelle les chiffres auraient tendance à évoluer négativement (part plus grande de temps partiels subis) sans pour autant extrapoler dans le débat.

Les politiques du marché du travail : des aides ?

Comme nous le voyons dans les Indicateurs internationaux, Le champ des PMT concerne les « interventions publiques sur le marché du travail visant à permettre un fonctionnement efficace de celui-ci et à corriger des déséquilibres, et qui peuvent être distinguées d'autres interventions plus générales de la politique de l'emploi dans la mesure où elles agissent de façon sélective en favorisant des groupes particuliers sur le marché du travail » (commission européenne, 2006, p. 8)⁹⁰

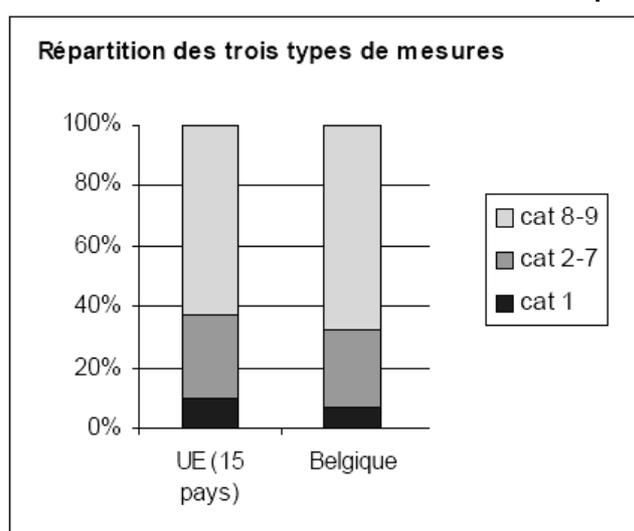
⁹⁰ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 63

Les mesures PMT sont classées en 9 catégories d'action que l'on peut regrouper en trois grandes classes : les services PMT, les mesures PMT (mesures actives) et les soutiens PMT (mesures passives)⁹¹

Fig. Tableau répartition mesures PMT⁹²

Services PMT	
1	Services relatifs au marché du travail
Mesures PMT	
2	Formation professionnelle
3	Rotation dans l'emploi et partage de l'emploi
4	Incitations à l'emploi
5	Emploi protégé et réadaptation
6	Création directe d'emplois
7	Aides à la création d'entreprise
Soutiens PMT	
8	Maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi
9	Préretraite

Fig. Répartition des mesures PMT, entre les mesures actives et passives, 2004⁹³



Source – Calculs aSPe effectués sur la base de l'extraction directe Eurostat proposée dans le tableau 28.

Ce graphique nous permet d'observer la répartition des mesures prises en Belgique en comparaison avec l'Union Européenne. La part la plus importante des

⁹¹ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 64

⁹² BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 64

⁹³ BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007, p. 69

mesures prises concerne les mesures passives. En effet, plus de 50% des mesures sont prises à cet effet, soit le maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi ainsi que le système de préretraite. Pour faciliter la mise à l'emploi des jeunes, il nous faudrait répartir les aides sur les mesures actives. Si l'on croise plusieurs sources de données : par exemple concernant l'inquiétude soulevée par le taux de chômage des jeunes (en hausse !) et les mesures prises à cet égard, on est bel et bien obligé de conclure que les mesures existent mais sont insuffisantes par rapport à notre objet d'étude. Force est de constater qu'il y a un véritable transfert qui s'est opéré de l'Etat (peu ou prou de mesures concernant les jeunes) sur les familles et que celles-ci sont amenées à compenser les inégalités du système en bricolant diverses solutions.

PARTIE IV : Cohabitations intergénérationnelles ou Tanguy vit encore à la maison...

Pour Martine Fournier, « avec l'augmentation spectaculaire de la longévité, mais aussi de la croissance générale des niveaux de vie, les liens intergénérationnels se sont beaucoup développés. Dès l'enfance, de nombreux jeunes trouvent auprès des grands parents soutien affectif et matériel (sous forme d'argent de poche par exemple). Les parents ne sont pas en reste pour aider leur progéniture jusqu'à la fin de leurs études et/ou l'accès à un emploi stable, par un soutien financier, la location d'un petit appartement ou encore en leur permettant de rester vivre à la maison : les tanguy (du film Tanguy d'Etienne Chatiliez, 2001) sont de plus en plus nombreux ! »⁹⁴

Parents... obligations légales

Chapitre V Article 203 du Code civil⁹⁵ :

CHAPITRE V. - DES OBLIGATIONS QUI NAISSENT DU MARIAGE (OU DE LA FILIATION).
<L 31-03-1987, art. 31>.

Art. 203. <L 31-03-1987, art. 32>. § 1. (Les père et mère sont tenus d'assumer, à proportion de leurs facultés, l'hébergement, l'entretien, la surveillance, l'éducation et la formation de leurs enfants.) <L 1995-04-13/37, art. 2, 003 ; En vigueur : 03-06-1995>.

Si la formation n'est pas achevée, l'obligation se poursuit après la majorité de l'enfant.

§ 2. Dans la limite de ce qu'il a recueilli dans la succession de son conjoint et des avantages que celui-ci aurait consentis par contrat de mariage, donation ou testament, l'époux survivant est tenu de l'obligation établie au paragraphe 1er envers les enfants de son conjoint dont il n'est pas lui-même le père ou la mère.

Comme stipulé dans le code civil, les parents ont des obligations relatives à l'hébergement, l'entretien, la surveillance, l'éducation et la formation de leurs enfants. Bien que l'on puisse croire que l'obligation des parents prend fin à l'âge de la maturité (18 ans en Belgique), il n'en est rien. La fin de l'obligation est par ailleurs relativement peu précisée. Dans de nombreux cas, la cohabitation aura lieu jusqu'à ce que le jeune adulte ait les moyens matériels de s'émanciper, ce qui peut parfois être donné par les parents eux-mêmes.

Chamboredon se pose alors la question du rapport intergénérationnel prolongé (parents et enfants) et inclut dans la notion de post-adolescence, ou plutôt de jeunes adultes, tels que nous les avons définis plus haut, les attributs qu'il est nécessaire de prendre en considération. Tout d'abord, l'allongement de la période d'existence entre les générations ainsi que la rémanence de certains

⁹⁴ FOURNIER M., « Tableaux de jeunesse », in Sciences Humaines n°127, mai 2002

⁹⁵ Article 203, chapitre V, Code Civil belge, consulté en ligne, www.ejustice.just.fgov.be

rapports entre les générations et la présence prolongée des enfants. (Par ailleurs, Chamboredon pose la question des conséquences quant au rythme psychologiques d'évolution, quant au contenu des relations affectives à la génération supérieure) Ensuite, l'allongement de la période de formation, lié à la généralisation et au prolongement de la scolarisation. Pour Chamboredon, la période de formation devient un stationnement prolongé dans le système d'enseignement (...) »⁹⁶. Un autre indice à prendre en compte dans l'analyse de coexistence entre les générations, c'est celui de l'allongement de la position dans la famille : maintien durable dans les statuts pré matrimoniaux, autrement dit, retard de l'âge au mariage et retard de la première naissance. Chamboredon souligne qu'il existe « autre chose qu'une simple différence de certification institutionnelle et sociale dans les formes nouvelles d'union »⁹⁷.

Objectifs stratégiques ?

Pour Cicchelli, les parents sont des acteurs rationnels : « (...) les parents poursuivent en réalité deux buts distincts. D'une part, ils souhaitent que leurs enfants poursuivent leurs études et obtiennent des diplômes, ce qui implique souvent un retard dans l'accès à une indépendance financière totale. Ils craignent que leurs enfants ne réussissent pas à s'insérer de manière acceptable sur le marché du travail en raison du rendement médiocre du bas diplôme. D'autre part, ils anticipent les effets négatifs d'une dépendance prolongée sur l'aptitude de leurs enfants, à se prendre eux-mêmes en charge : ils redoutent qu'une prorogation de la socialisation familiale infantilise les étudiants, diffère excessivement cette entrée tant souhaitée dans l'âge adulte »⁹⁸. Toujours pour le même auteur, « la compréhension réciproque à laquelle essaient de parvenir parents et jeunes adultes signale que chacun consent à reconnaître la place de l'autre à condition que celle-ci ait été renégociée »⁹⁹.

Une aide en nature

D'après Claudine Attias-Donfut, « l'apport financier des pivots (entendu par l'auteure comme la génération qui, après avoir élevé ses enfants jusqu'à l'âge adulte, doit prendre en charge ses parents âgés) aux jeunes a clairement une valeur utilitaire. Les jeunes au chômage ou ayant de faibles revenus en bénéficient le plus souvent. Les parents donateurs disposent, dans l'ensemble, de ressources

⁹⁶ CHAMBOREDON J.-C., « Adolescence et post-adolescence : la juvénalisation. Remarques sur les transformations récentes des limites de la définition sociale de la jeunesse » in « Adolescence terminée, adolescence interminable », sous la dir. ALLEON A., MORVAN O., LEOVICI S., Coll. Psychiatrie de l'enfant, Presses Universitaires de France, Paris 1986, pp. 13-28 (extraits)

⁹⁷ CHAMBOREDON J.-C., « Adolescence et post-adolescence : la juvénalisation. Remarques sur les transformations récentes des limites de la définition sociale de la jeunesse » in « Adolescence terminée, adolescence interminable », sous la dir. ALLEON A., MORVAN O., LEOVICI S., Coll. Psychiatrie de l'enfant, Presses Universitaires de France, Paris 1986, pp. 13-28 (extraits)

⁹⁸ CICCHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 33

⁹⁹ CICCHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, p. 12

supérieures à la moyenne et leur proportion augmente régulièrement avec le montant de leur revenu. Conséquence logique, c'est essentiellement vers eux que les jeunes se tourneraient en grande majorité en cas de besoin financier »¹⁰⁰. Pour De singly, ce qui permet d'expliquer cela est que dans la famille d'aujourd'hui, c'est la logique d'amour qui prédomine - y compris la logique de l'attention aux petits -, c'est de faire attention à la personne et à son développement, c'est-à-dire elle en tant que personne »¹⁰¹. L'individuation¹⁰² tient donc toute son importance dans le contexte actuel. Pour Cécile Van de Velde, il est nécessaire de prendre en considération dans l'analyse, la dimension culturelle du phénomène abordé. En effet, les profondes racines culturelles valorisent l'indépendance individuelle. ,

Dans la même veine, pour Cicchelli : « en promouvant l'intérêt de l'enfant, en lui fournissant les ressources susceptibles de favoriser l'obtention du bien scolaire, les familles poursuivent leurs ambitions de mobilité dans l'espace social »¹⁰³. Cicchelli précise par ailleurs qu'il s'agit souvent d'un contrat implicite entre parents et enfants : « d'une part, plus les enfants s'investissent, et plus les parents poursuivent la prise en charge ; d'autre part, la réussite pédagogique, qui consiste à déceler chez son enfant les marques d'un comportement mûr, compte autant que la réussite scolaire »¹⁰⁴.

Ariès semble résumer cela quand il écrit : « sous l'influence de la durée de la scolarité et du sentiment des adultes, la jeunesse a été maintenue plus longtemps qu'auparavant, à partir du début du XIXe siècle, dans la dépendance économique et morale de la famille. L'évolution du droit libère apparemment la femme et les enfants de l'autorité quasi-absolue du père. L'évolution des mœurs, au contraire, prolonge le séjour des enfants et, dans la réalité quotidienne, les assujettit par les contraintes d'une affection plus vigilante que jamais »¹⁰⁵. Cicchelli éveille un point particulier : « ce phénomène (dépendance prolongée des enfants à l'égard de leurs parents) traduit certes une élévation des aspirations des parents et des étudiants - les études sont souhaitées aussi bien par les uns que par les autres parce qu'elles sont censées protéger des incertitudes du marché du travail- mais entraîne aussi un prolongement des obligations - l'allongement de la scolarisation implique à la fois un report de l'entrée dans l'indépendance statutaire pour les plus jeunes et une continuation de la prise en charge assurée par les familles. Il amplifie en outre l'existence de tensions, et des compromis qui en découlent, entre l'éducation dispensée aux jeunes adultes et la quête de leur identité et la place dans la société »¹⁰⁶. Cicchelli écrit pour sa part : « bien plus qu'une égalisation des relations entre générations, ce mouvement marque la naissance, au cours des dernières années, d'un renversement de la position des

¹⁰⁰ ATTIAS-DONFUT C., « Le double circuit des transmissions » in « Solidarités entre générations. Vieillesse, famille, Etat », sous la dir. ATTIAS-DONFUT C., Nathan, Paris, 1995, pp. 41-81

¹⁰¹ DE SINGLY F., « Le lien familial en crise », Editions de l'ULM, Paris, 2007, pp. 18-19

¹⁰² L'individuation est ce qui différencie un individu d'un autre (d'après Le nouveau Petit Robert de la langue française 2009)

¹⁰³ CICHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, pp. 36-37

¹⁰⁴ CICHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 51

¹⁰⁵ ARIES P., cité par CICHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 11

¹⁰⁶ CICHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 13

adultes à l'égard des enfants : une nouvelle asymétrie voit le jour qui se traduirait dans le fait de ce que Anatrella désigne comme « les adultes ont plus tendance à s'identifier aux jeunes que les jeunes aux adultes »¹⁰⁷.

Martine Fournier nous permet de conclure, « Quoi qu'il en soit, l'assouplissement des normes sociales et la généralisation d'une éducation familiale plus permissive et respectueuse de la personnalité de chacun ont favorisé les cohabitations intergénérationnelles. En effet, comme nous l'avons développé ci-dessus, Les générations sont de plus en plus amenées à vivre ensemble. Parents tentant de poursuivre les objectifs qu'ils s'imputent et enfants s'essayant aux premières expériences de l'individuation.

¹⁰⁷ CICCHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 21

PARTIE V : Indépendances, autonomie ?

L'indépendance financière ?

En Belgique, travailler en même temps que poursuivre des études n'est pas chose aisée. La condition de possibilité de cette conciliation est de viser des « jobs » étudiants en respectant une législation précise.

Les règles¹⁰⁸

Le travail étudiant est réglementé par les mêmes dispositions que pour les contrats de travail en général.

Les étudiants, jeunes travailleurs... peuvent avoir différents types de contrat : ouvrier, employé...

Il existe une forme de contrat appelée contrat étudiant qui concerne principalement les étudiants qui suivent un enseignement de plein exercice.

Il n'y a pas de limite au niveau du nombre de jours prestés mais il y a certaines règles à respecter pour garder le droit aux allocations familiales et rester fiscalement à charge des parents.

Un statut étudiant ?¹⁰⁹

Il n'existe pas de 'statut' d'étudiant(e). Par contre, il existe des avantages octroyés aux employeurs et aux étudiants dans le cadre des contrats étudiants.

Pour être considéré comme étudiant(e), il faut suivre un enseignement de plein exercice... c'est-à-dire aller à l'école à temps plein.

En règle générale, les jeunes qui suivent des cours à 'temps partiel' ou qui suivent des cours du soir peuvent travailler mais ne peuvent pas bénéficier des dispositions spéciales des contrats étudiants.

Pour avoir un contrat étudiant il faut :

- Avoir 15 ans et avoir terminé ses 2 premières années de l'enseignement secondaire ;
- Avoir 16 ans minimum si les 2 premières années de l'enseignement secondaire ne sont pas terminées ;
- Avoir 18 ans pour travailler comme étudiant(e) indépendant(e).

Certains employeurs préfèrent engager des étudiant(e)s qui ont 18 ans ou plus pour des questions d'assurances et de responsabilités.

¹⁰⁸ Jeunes CSC, Soutien de la Communauté française, 2001-2009, disponible sur le site : <http://www.jobetudiant.be>

¹⁰⁹ Jeunes CSC, Soutien de la Communauté française, 2001-2009, disponible sur le site : <http://www.jobetudiant.be>

D'après Cicchelli « (...) pour une partie importante des étudiants, faire des études supérieures signifie le plus souvent prolonger leur prise en charge par leur famille d'origine et bénéficier des ressources qu'elles peuvent mettre à leur disposition »¹¹⁰. D'un autre point de vue et pour Catherine Villeneuve-Gokalp, « les départs les plus tardifs résultent surtout d'une contrainte économique. Les jeunes qui souhaitent partir tôt de chez leurs parents ont recours à des multiples formes de solidarité (familiale, conjugale, sociale, etc.), quitte à rentrer au bercail si le premier départ était prématuré. D'autres restent dans le giron familial jusqu'à un âge relativement élevé : cette situation leur est-elle imposée par une certaine dépendance matérielle (ainsi des étudiants ou des chômeurs n'ayant pas la chance de pouvoir accéder aux aides existantes), ou bien résulte-t-elle d'un choix délibéré de confort offert par le logis familial au détriment de leur autonomie ainsi ajournée ? »¹¹¹

L'indépendance résidentielle... Au revoir Tanguy ?

Pour Catherine Villeneuve-Gokalp, « le développement de situations intermédiaires entre habiter chez ses parents et s'installer dans un logement personnel qui ne soit pas à la charge des parents complique l'analyse de l'accès à l'indépendance résidentielle. L'installation dans un logement indépendant est de plus en plus tardive alors que l'âge de départ du domicile familial est stable depuis les années 90, davantage de jeunes partent avec l'aide de leurs parents. Cette aide s'est intensifiée aussi bien à la fin des études qu'après. Elle s'ajoute aux allocations de logement dont les bénéficiaires sont plus nombreux qu'auparavant »¹¹². Cicchelli : « poussée au paroxysme, la crainte de l'assistanat se traduit par le rejet viscéral qu'il s'éternise. Financer les études supérieures d'un enfant présuppose une cessation sous peine de signifier une dépendance interminable. Une tâche fondamentale du travail des parents consiste alors à mener les enfants vers une indépendance qui dissocie la dimension filiale de la dimension scolaire »¹¹³.

¹¹⁰ CICHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 12

¹¹¹ VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 77

¹¹² VILLENEUVE-GOKALP C. « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000, p. 61

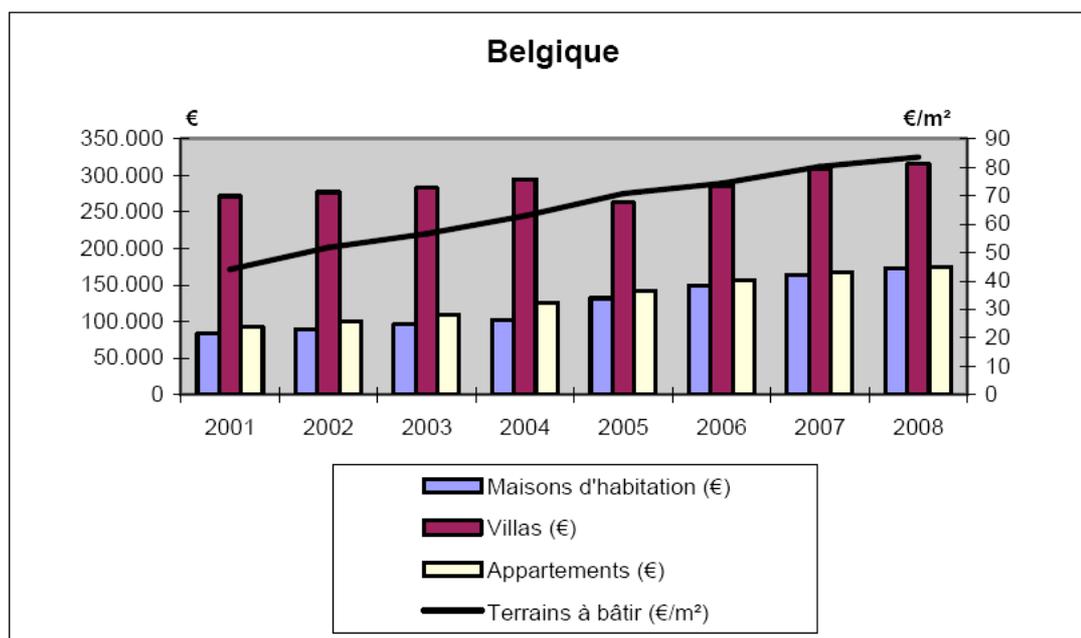
¹¹³ CICHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 47

Fig. Vente de biens immobiliers (1975, 2000, 2005-2008)¹¹⁴

	1975	2000	2005	2006	2007	2008
Maisons ordinaires						
Nombre	51.561	69.082	68.990	67.939	67.895	64.442
Prix de vente moyen (en EUR)	18.765	79.661	131.916	149.357	164.019	172.509
Villas, bungalows, maisons de campagne						
Nombre	2.696	7.977	16.591	16.675	17.128	16.243
Prix de vente moyen (en EUR)	67.074	266.927	262.708	285.806	309.024	315.512
Appartements						
Nombre	16.081	30.047	32.750	36.199	40.033	39.238
Prix de vente moyen (en EUR)	30.011	88.943	141.342	156.741	167.491	174.176

Ce tableau nous permet de distinguer clairement la hausse de l'immobilier depuis le milieu des années septante à nos jours. Il est certain que nous devons prendre en considération l'indexation des salaires. Toutefois, l'achat d'une maison ou d'un appartement représente un budget plus important qu'autre fois, les taux d'obtention de crédits fluctuent vers la hausse et les conditions d'octroi sont de plus en plus sévères.

Fig. Prix de vente moyens (habitations : euros par unité vendue) (terrains à bâtir : en euros par mètre carré)¹¹⁵



Sur ce graphique, nous pouvons voir, sur sept années (et sept années seulement !), l'évolution des prix de l'immobilier. Il est certain que dans une conjoncture peu favorable aux crédits (crise économique), l'installation des jeunes dans un logement particulier est de plus en plus difficile à atteindre. Les prix des maisons d'habitation ont presque doublé. Les aides octroyées par la Région

¹¹⁴ SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, « Aperçu statistique de la Belgique, chiffres clés 2008 », p. 19

¹¹⁵ SPF Economie, « La hausse des prix de l'immobilier semble toucher à sa fin au 4^e trimestre 2008 » - chiffres définitifs 2008 -, « Communiqué de presse du 16 avril 2009, p. 3

wallonne sont un coup de pouce mais dans une conjoncture peu favorable, ne permettent pas une avancée fulgurante sur le chemin de la décohabitation vers l'acquisition d'un logement. Autre solution, la location.

En outre, une étude de la V.U.B. nous renseigne quant aux départs des jeunes adultes et leurs cours de vie. Les auteurs de l'étude ont rencontré 144 cas et ont tenté de regrouper par clusters, les caractères semblables entre ces cas. Ils en relèvent 7 catégories.

Fig. Profil des clusters - pourcentage par colonne¹¹⁶

	Habitant chez ses parents	Marié(e), avec enfants et maison	Célibataire, cohabitant(e), sans enfants, sans logement propre	Marié(e) ou célibataire, cohabitant(e), avec enfants, sans logement propre	Isolé(e)	Cohabitant(e), célibataire, avec maison, sans enfants	Divorcé(e), avec enfants	Total
Taille du cluster	35.7	24.6	9.3	8.7	9.7	6.2	5.9	100
Etat civil								
Célibataire	100.0	11.0	99.5	21.5	96.3	98.8	41.2	67.4
Marié(e)	0.0	87.9	0.0	64.1	0.0	1.2	15.1	28.1
Divorcé(e)	0.0	1.1	0.5	14.4	3.7	0.0	43.7	4.5
Partenaire ?								
Pas de partenaire	48.9	0.0	0.0	0.0	80.0	0.0	34.7	27.3
Partenaire	51.1	100.0	100.0	100.0	20.0	100.0	65.3	72.7
Situation de vie								
Isolé(e)	0.0	1.3	30.7	0.0	100.0	0.0	93.1	18.3
Cohabitation avec un(e) partenaire	0.0	98.5	65.5	93.6	0.0	93.4	0.0	44.2
Habitant chez ses parents	100.0	0.2	3.9	6.4	0.0	6.6	6.9	37.5
Enfants								
Pas d'enfants	100.0	15.3	96.6	25.7	100.0	100.0	8.6	67.1
Enfants	0.0	84.7	3.4	74.3	0.0	0.0	91.4	32.9
Propriétaire du logement								
Pas propriétaire	95.8	0.0	100.0	93.1	59.8	26.3	58.8	62.4
Propriétaire du logement	4.2	100.0	0.0	6.9	40.2	73.7	41.2	37.6
Déménagement ?								
Ne veut pas déménager	27.7	70.7	0.0	31.5	37.3	73.4	33.2	40.1
Veut déménager	72.3	29.3	100.0	68.5	62.7	26.6	66.8	59.9

Grâce à cette analyse par cluster, les chercheurs ont défini 7 catégories. Celle qui retient notre attention représente le pourcentage le plus important. Nous pourrions rassurer Tanguy, il est loin d'être seul ! Nous relevons de la recherche d'Elchardus et Smits que « Le premier cluster comprend 36% des jeunes adultes. Tous ses membres sont célibataires, vivent encore chez leurs parents, n'ont pas d'enfants, et presque aucun n'est propriétaire d'une maison. 51% de ce groupe de jeunes ont un partenaire fixe, et plus de 7 sur 10 compte déménager à l'avenir »¹¹⁷.

¹¹⁶ ELCHARDUS M., SMITS W., « Le cours de vie des jeunes adultes 18-36 jaar, l'avenir de la famille », Groupe de Travail sociologie, Groupe d'études TOR, Vrije Universiteit Brussel, 2002, p. 7

¹¹⁷ ELCHARDUS M., SMITS W., « Le cours de vie des jeunes adultes 18-36 jaar, l'avenir de la famille », Groupe de Travail sociologie, Groupe d'études TOR, Vrije Universiteit Brussel, 2002, p. 10

« Les personnes hautement qualifiées sont surreprésentées parmi les célibataires cohabitants sans enfants et non propriétaires d'un logement, ainsi que parmi les personnes qui habitent chez leurs parents. Manifestement, les études supérieures créent dans certaines familles une situation qui incite les personnes hautement qualifiées à demeurer plus longtemps chez leurs parents et à attendre d'avoir acquis un haut degré de sécurité financière et/ou de pouvoir occuper leur propre logement. Les types de ménage où les personnes hautement qualifiées sont surreprésentées font supposer l'existence d'un comportement accru de report ou de moratoire. En effet, ces personnes se retrouvent non seulement de manière disproportionnée chez les parents, mais aussi dans des familles de célibataires cohabitants sans enfants. Ceci confirme d'ailleurs les constatations du premier rapport partiel. Nous y avons vu que ces personnes différeraient certaines transitions au-delà de ce qu'exigerait la durée de leurs études. Ce comportement pouvait également être associé à une aspiration à des formes de déploiement centrées sur soi-même, favorisées par les études supérieures. À cet égard, le cluster des jeunes adultes qui sont propriétaires d'un logement mais n'ont pas encore d'enfants occupe une place particulière. Ces jeunes gens se distinguent des autres parce qu'ils décident, plus souvent que la moyenne, de rester sans enfants. Ils préfèrent un bon emploi, un bon revenu et le bien-être matériel aux enfants. C'est la raison pour laquelle ils diffèrent la naissance d'enfants ou y renoncent. »¹¹⁸

¹¹⁸ ELCHARDUS M., SMITS W., « Le cours de vie des jeunes adultes 18-36 jaar, l'avenir de la famille », Groupe de Travail sociologie, Groupe d'études TOR, Vrije Universiteit Brussel, 2002, p. 7

Conclusions

Tanguy n'est donc pas seul ! Il s'agit désormais d'un phénomène à part entière qui tient ses origines dans notre contexte socioéconomique, socioculturel mais également politique. Etienne Chatiliez a su mettre en scène un phénomène émergeant qui touche maintenant de nombreux jeunes.

En effet, les jeunes adultes, définis par des individus accomplissant une série de passages (pour enfin, arriver à l'autonomie, au fameux statut adulte que la norme sociale nous demande d'acquérir au plus vite) sont confrontés à des difficultés nouvelles qui les contraignent de rester au statut d'entre deux. Ni adolescent, ni réellement adulte. Les incidences de l'histoire, les effets de contexte amène les jeunes à rester auprès de leurs parents pour faire face à des défis de plus en plus coûteux : en terme de temporalité mais également en termes de coûts. Les jeunes adultes rêvent de leur autonomie mais la société les rappelle à l'ordre en brandissant des taux de chômage toujours plus alarmants, une hausse de l'immobilier qui permet difficilement aux jeunes de quitter le domicile familial ou encore des politiques d'insertion socioprofessionnelle davantage curatives que préventives (attribution des mesures de prévention).

Les jeunes gonflent les rangs des chômeurs et représentent près d'un quart de ces derniers. Voilà de quoi inquiéter de nombreux parents qui continuent de suivre les obligations légales en investissant dans l'acquisition diplômes que la société revendique comme moyen sûr d'accès à un emploi. Même si cela reste en partie vrai, les intellos précaires sont aussi de plus en plus nombreux. Problème d'adéquation entre offre et demande de formations ? Toujours est-il que la croyance presque salvatrice en l'accumulation de diplômes (et le cumul est de plus en plus impressionnant !) semble maintenant désuète. Jeunes adultes étudiants mais également en démarche d'insertion socioprofessionnelle, pas évident de trouver un emploi « non précaire ». Et la spirale continue ! Plus les chances de trouver un emploi s'amenuisent, plus les jeunes poursuivent leurs études, plus ils reportent ces fameux passages (les effets de la désynchronisation !) au statut d'adulte. La cohabitation est donc devenue plus longue (dans la durée, non dans les étapes qui restent identiques) et incertaine quant à la « date butoir ». Même si la cohabitation intergénérationnelle est de plus en plus évidente pour les urbains, pour les individus des campagnes, cela représente un coût à ne pas négliger et cela a une incidence sur les relations parents - enfants : Les parents partagent l'expérience de leurs enfants, deviennent leurs confidents, voire leurs amis.

Enfin, les défis auxquels sont confrontés les jeunes adultes sont nombreux : formation, emploi, acquisition (achat ou location) d'un logement personnel, etc. Les crises, qu'elles soient de confiances, qu'elles soient économiques, qu'elles soient politiques fragilisent davantage un pan entier de la population.

Alors, courage Tanguy, « tu pourras rester à la maison toute ta vie »¹¹⁹ ...

¹¹⁹ Réplique de Sabine Azéma (Edith, la maman de Tanguy) dans l'introduction du film « Tanguy », lorsqu'elle vient de mettre son enfant (Tanguy) au monde.

Bibliographie

Ouvrages et publications spécialisés

BOURDIEU P., « Questions de sociologie », Editions de Minuit, Paris, 2002

CICCHELLI V., « La construction de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études », Presses universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 2001, p. 11

De SINGLY F., « Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune », Armand Colin, coll. Essais et Recherches, Paris, 2005

De SINGLY F., « Le lien familial en crise », Editions de l'ULM, Paris, 2007

DORTIER J.-F., « Le dictionnaire des sciences humaines, Editions Sciences Humaines, Paris, 2008

GALLAND O., « Sociologie de la jeunesse », Armand Colin, Paris, 2001

Ministère de la Communauté française, ETNIC, Indicateurs de l'enseignement supérieur, 2006

Ministère de la Communauté française, ETNIC, « Indicateurs de l'enseignement », n°2, Edition 2007

RAMBACH A. RAMBACH M., « Les intellos précaires », Hachette Littérature, coll. Pluriel, Paris, 2001

VAN CAMPENHOUDT L. et QUIVY R. « Manuel de recherche en sciences sociales », Dunod, Paris, 2001

VAN DE VELDE C., « Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe », coll. Le lien social, Presses universitaires de France, Paris, 2008, p. 7

Articles

ATTIAS-DONFUT C., « Le double circuit des transmissions » in « Solidarités entre générations. Vieillesse, famille, Etat », sous la dir. ATTIAS-DONFUT C., Nathan, Paris, 1995, pp. 41-81

CHAMBOREDON J.-C., « Adolescence et post-adolescence : la juvénalisation. Remarques sur les transformations récentes des limites de la définition sociale de la jeunesse » in « Adolescence terminée, adolescence interminable », sous la dir. ALLEON A., MORVAN O., LEBOVICI S., Coll. Psychiatrie de l'enfant, Presses Universitaires de France, Paris 1986, pp. 13-28 (extraits)

CICCHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », in « Recherches et prévisions », n°65, 2001, pp. 5-18

CICCHELLI V. et ERLICH V., « Se construire comme jeune adulte, autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leurs familles », in « Recherches et Prévisions », n°60, 2000, pp. 61-77

FOURNIER M., « Tableaux de jeunesse », in Sciences Humaines n°127, mai 2002

GALLAND O., « L'entrée des jeunes dans la vie adulte » in « Problèmes politiques et sociaux », dossiers d'actualité mondiale, coll. La Documentation française, n°794, décembre 1997

GALLAND O., « La jeunesse : un passage. Une notion aux contours incertains » in « Précarités et entrées dans la vie », Revue française de sociologie, XXV, n°1, Paris, 1984, pp. 49-66 (extraits)

GALLAND O., OBERTI M., « Les étudiants » in « La population étudiante : massification et diversification », La découverte, coll. Repères, Paris, 1996, pp. 117-118 (extraits)

GAUTIER J., « Le chômage des jeunes en France, un problème de formation ? » in Futuribles, Paris, avril 1994, pp. 5-16 (extraits)

LAFLAMME C., « Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire supérieur et du Cegep technique sur le marché de l'emploi » in « Revue des sciences de l'éducation, vol. 22, n°1, 1996, p. 42- 72

MEYRAN R., « Quand trop de diplômés tue le diplôme » in Sciences Humaines « Imitations : Sommes-nous tous des moutons ? », mensuel n°183, juin 2007

MINI C., MERON M., « L'emploi des jeunes : plus tardif et plus instable qu'il y a 20 ans », in « Trouver un emploi, une transition plus longue et plus incertaine », Données sociales 1996 : la société française, INSEE, Paris 1996, pp. 157-163

REA A., NAGELS C., « Jeunes à perpète... Génération à problèmes ou problème de générations ? » in Ville Ecole Intégration, Diversité, n°154, septembre 2008, p. 208

SCHARFF C. « Une grosse bulle immobilière en Belgique », in « Trends tendances » 15 octobre 2009, p. 14

TIPHAINE V. « Etudes supérieures et départ du domicile parental » in « Observatoire national de la vie étudiante », n°3, septembre 2000, pp. 1-8

VILLENEUVE-GOKALP C., « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistiques, n°337-338, 7/8, 2000

Sites Internet consultés/ articles en ligne

ALLEN T., « Le chômage des jeunes, cinq millions de jeunes au chômage dans l'UE27 au premier trimestre 2009, EUROSTAT, communiqué de presse, 109/2009, 23/07/09

Disponible sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>

Lien vérifié le 6/08/09

BAYE A., CREPIN F., FAGNANT A., HINDRYCKX G., « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation-emploi : application à la Wallonie », Recherche commanditée par la Région wallonne, Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, novembre 2007

Disponible sur le site <http://statistiques.wallonie.be/>

de BROUCKER P., GENSBITTEL M.-H., MAINGUET C., « Déterminants scolaires et analyse de la transition », Service des études et de la statistique, Ministère de la Région wallonne, n°2004, novembre 2000

Disponible sur le site : <http://statistiques.wallonie.be>

CSC Jeunes, Soutien de la Communauté française, 2001-2009, disponible sur le site : <http://www.jobetudiant.be>

ELCHARDUS M., SMITS W., « Le cours de vie des jeunes adultes 18-36 jaar, l'avenir de la famille », Groupe de Travail sociologie, Groupe d'études TOR, Vrije Universiteit Brussel, 2002

Disponible sur le site www.vub.ac.be

FOREM, « Analyse du marché de l'emploi et de la formation, rapport d'étude, détection des métiers et fonctions critiques en 2008 », juin 2008

Disponible sur le site <http://www.leforem.be>

MAHY B., « Flexibilité des contrats et demande de travail en Belgique », in « Reflets et Perspectives », XLIII, 2005/2, p. 25

Disponible sur le site <http://www.cairn.info>

SPF Economie, « La hausse des prix de l'immobilier semble toucher à sa fin au 4^e trimestre 2008 » - chiffres définitifs 2008 -, « Communiqué de presse du 16 avril 2009

Disponible sur le site <http://www.statbel.fgov.be>

SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, « Aperçu statistique de la Belgique, chiffres clés 2008 » Bruxelles 2008

Disponible sur le site <http://www.statbel.fgov.be>

SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, « Les jeunes éprouvent des difficultés à trouver un emploi », Nouveaux chiffres de l'enquête sur les forces de travail, troisième trimestre 2008 », Communiqué de presse, le 5 février 2009, p. 2

Disponible sur le site <http://www.statbel.fgov.be>

SPF Justice, Service public fédéral de la Justice, Législation belge
<http://www.ejustice.just.fgov.be/>

TROTTIER C., « Entre éducation et travail : les acteurs de l'insertion », La sociologie de l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes, Éducation et Sociétés, n° 7/2001/1
Disponible sur le site <http://www.obsjeunes.qc.ca>

VAN DE VELDE C., « Entre les âges », in « AGORA DÉBATSJEUNESSES », coordination du dossier d'introduction, n°49
Disponible sur le site www.injep.fr
(Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire)